

Coup d'oeil

sur les municipalités de
la MRC Joliette

Recensement
2016

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Lanaudière

Québec 



Auteurs

Josée Payette
Patrick Bellehumeur

Collaborateurs

Élizabeth Cadieux
Christine Garand
Louise Lemire
Geneviève Marquis

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Josée Payette

Révision

Micheline Clermont

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2016*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, janvier 2018.

Source de l'image : Pixabay

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2018

Dépôt légal
Premier trimestre 2018
ISBN 978-2-550-80253-2
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de leur communauté.

Dans cette perspective, et avec la disponibilité récente des données du recensement canadien de 2016, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose la mise à jour des documents de la série Coup d'œil.

En tout, sept documents ont été produits :

- pour chaque municipalité des six territoires de MRC : D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm;
- pour chaque MRC de Lanaudière; incluant également Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Présentation du document

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de sept chapitres portant sur les familles de recensement, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, la scolarité, la mobilité, le transport et travail. Pour chaque indicateur, une carte, des faits saillants et un tableau sont présentés, décrivant lorsque possible, l'évolution au cours des dernières années.

Arrondissement aléatoire appliqué aux données du recensement

Tous les chiffres du recensement canadien ont fait l'objet d'un arrondissement aléatoire effectué par Statistique Canada, producteur des données. Ce procédé vise à réduire les risques de divulgation et de protéger le caractère confidentiel des renseignements. C'est pour cette raison que tous les chiffres se terminent soit par un 0, soit par un 5.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, vous informer sur les particularités de la population lanaudoise. D'autre part, contribuer à mieux comprendre et à orienter les services dans chaque communauté, et ainsi s'assurer de l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie de la population lanaudoise.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation

Coup d'oeil

sur les municipalités de
la MRC Joliette

Recensement
2016

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Lanaudière



Chapitre I

Les familles de recensement

Auteurs

Josée Payette
Patrick Bellehumeur

Collaborateurs

Élizabeth Cadieux
Christine Garand
Louise Lemire
Geneviève Marquis

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Josée Payette

Révision

Micheline Clermont

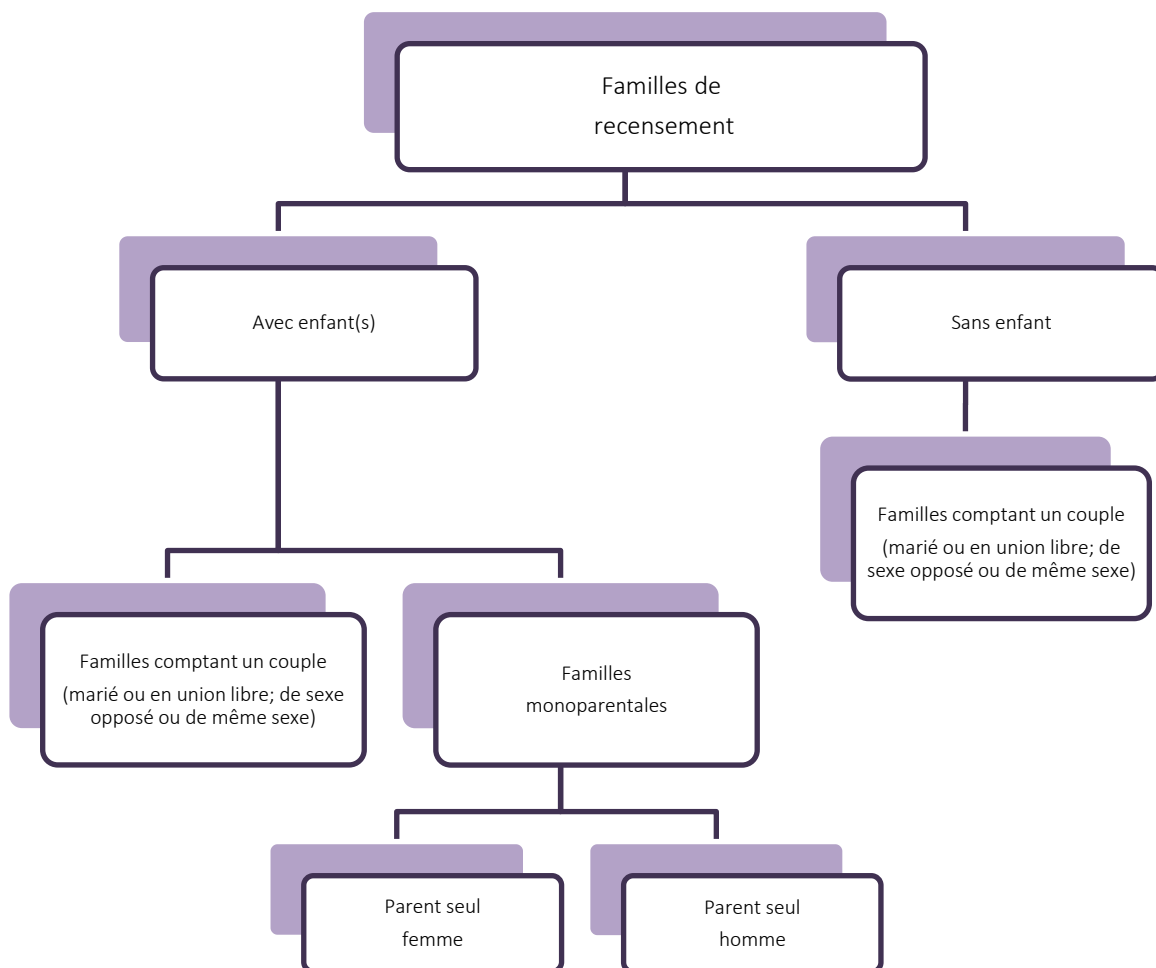
Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

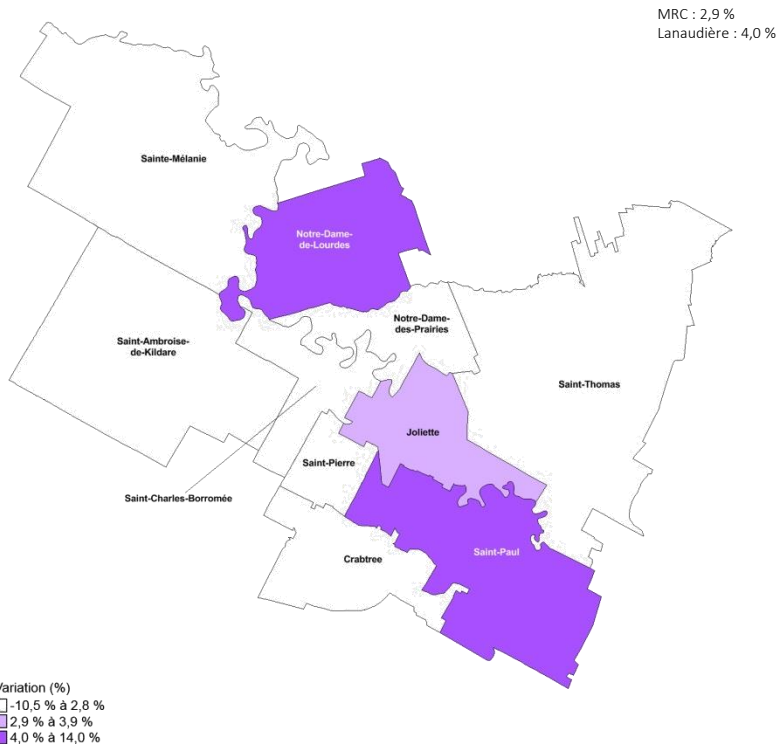
À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2016. Chapitre I – Les familles de recensement*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, janvier 2018.

Source de l'image : Pixabay

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2018



Variation du nombre de familles de recensement
selon la municipalité, 2011-2016 (%)

- En 2016, la MRC de Joliette compte 18 510 familles de recensement.
- Près de 28 % des familles de la MRC résident dans la ville de Joliette.
- Entre 2011 et 2016, Saint-Paul a connu une hausse de 14 % de son nombre de familles.
- 7 municipalités ont connu une augmentation de leur nombre de familles entre 2011 et 2016.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles de recensement selon la municipalité, 2011 et 2016 (N et variation)

	2011	2016	Variation
	N	N	%
Saint-Paul	1 575	1 795	14,0
Crabtree	1 125	1 110	-1,3
Saint-Pierre	95	85	-10,5
Joliette	4 960	5 155	3,9
Saint-Thomas	1 005	985	-2,0
Notre-Dame-des-Prairies	2 700	2 775	2,8
Saint-Charles-Borromée	3 685	3 700	0,4
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 140	1 160	1,8
Notre-Dame-de-Lourdes	790	830	5,1
Sainte-Mélanie	895	915	2,2

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

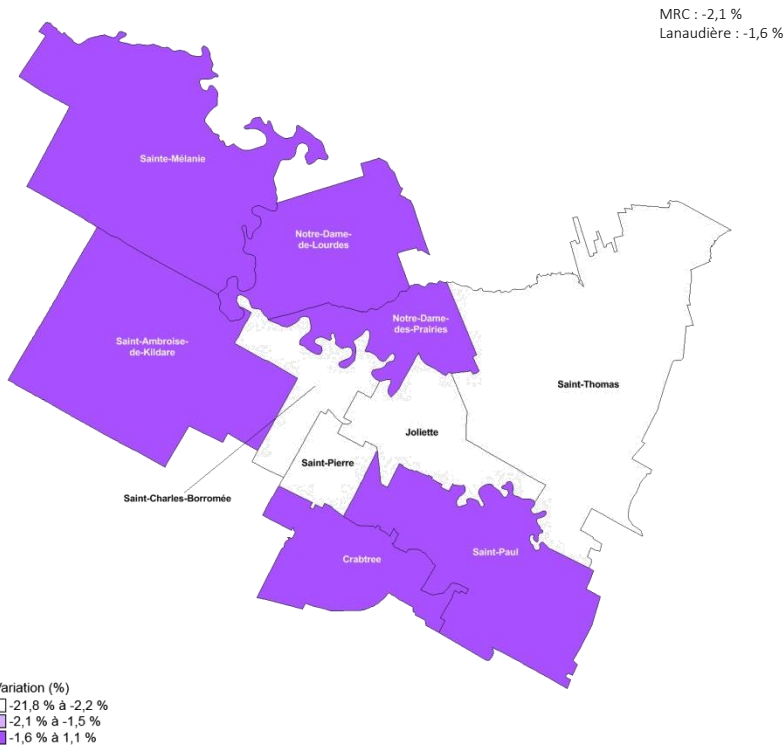
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de familles de recensement avec enfant(s) à la maison selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, la MRC de Joliette compte près de 53 % de familles de recensement avec au moins un enfant.
- Environ 28 % des familles de recensement avec enfant(s) de la MRC habitent la ville de Joliette.
- Parmi les 10 municipalités de la MRC, 7 d'entre elles ont connu, en proportion, une baisse de leurs familles avec enfant(s).

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles de recensement avec enfant(s) à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	905	1 575	57,5	1 040	1 795	57,9	0,8
Crabtree	630	1 125	56,0	625	1 110	56,3	0,5
Saint-Pierre	50	95	52,6	35	85	41,2	-21,8
Joliette	2 785	4 960	56,1	2 765	5 155	53,6	-4,5
Saint-Thomas	555	1 005	55,2	520	985	52,8	-4,4
Notre-Dame-des-Prairies	1 375	2 700	50,9	1 405	2 775	50,6	-0,6
Saint-Charles-Borromée	1 855	3 685	50,3	1 800	3 700	48,6	-3,4
Saint-Ambroise-de-Kildare	635	1 140	55,7	640	1 160	55,2	-1,0
Notre-Dame-de-Lourdes	425	790	53,8	445	830	53,6	-0,3
Sainte-Mélanie	445	895	49,7	460	915	50,3	1,1

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

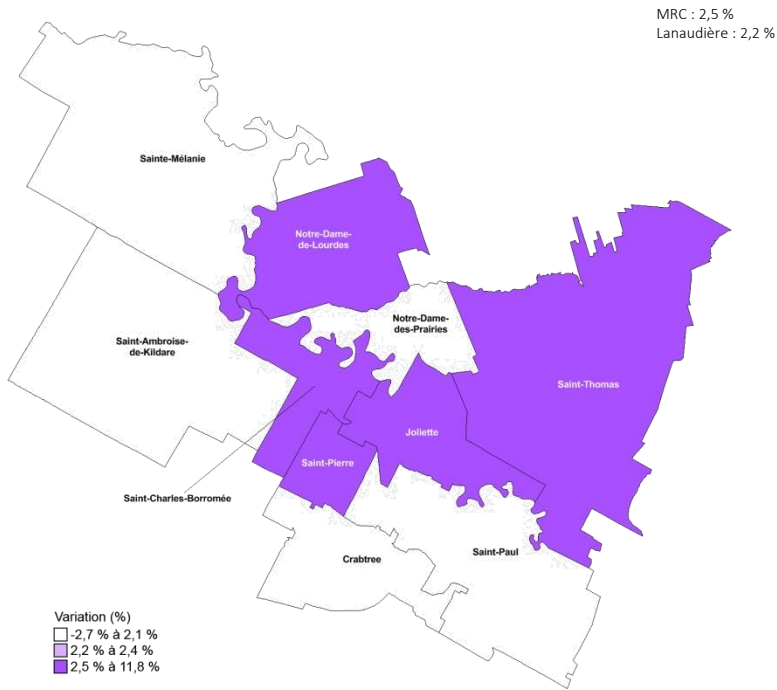
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de familles de recensement sans enfant à la maison selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, la MRC de Joliette compte un peu moins d'une famille de recensement sur deux sans enfant à la maison.
- La ville de Joliette a connu une augmentation de 6 % de la proportion de familles sans enfant.
- 7 municipalités sur 10 ont connu une augmentation de la proportion de leurs familles sans enfant.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles de recensement sans enfant à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	675	1 575	42,9	750	1 795	41,8	-2,5
Crabtree	500	1 125	44,4	480	1 110	43,2	-2,7
Saint-Pierre	50	95	52,6	50	85	58,8	11,8
Joliette	2 175	4 960	43,9	2 395	5 155	46,5	5,9
Saint-Thomas	450	1 005	44,8	460	985	46,7	4,3
Notre-Dame-des-Prairies	1 325	2 700	49,1	1 380	2 775	49,7	1,3
Saint-Charles-Borromée	1 830	3 685	49,7	1 905	3 700	51,5	3,7
Saint-Ambroise-de-Kildare	505	1 140	44,3	520	1 160	44,8	1,2
Notre-Dame-de-Lourdes	360	790	45,6	390	830	47,0	3,1
Sainte-Mélanie	445	895	49,7	450	915	49,2	-1,1

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

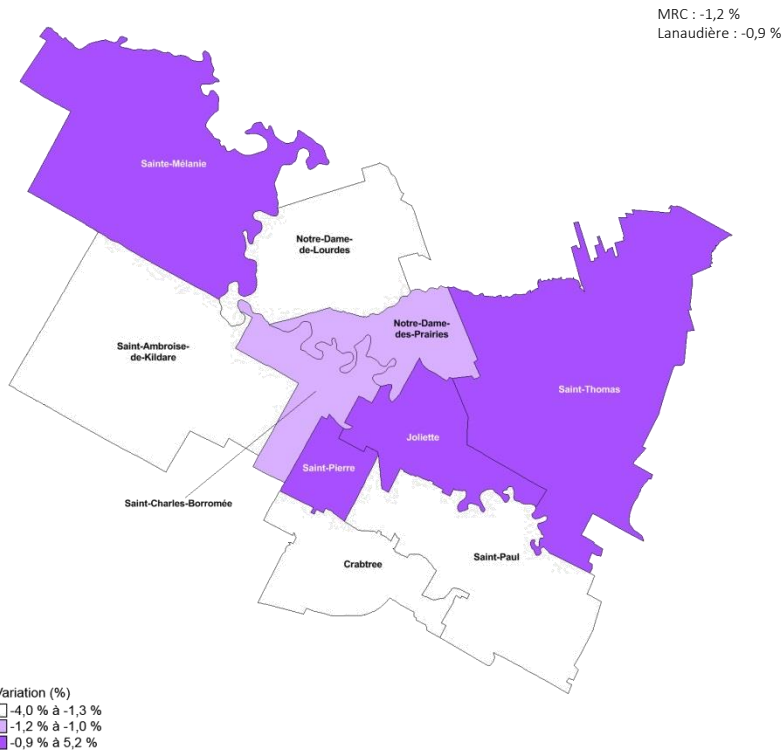
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de familles de recensement comptant un couple selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 82 % des familles de recensement comptent un couple.
- La ville de Joliette affiche, avec 76 %, la proportion la plus faible de familles comptant un couple.
- La presque totalité des municipalités de la MRC ont connu une baisse de la proportion de leurs familles comptant un couple.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles de recensement comptant un couple parmi l'ensemble des familles de recensement selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	1 330	1 575	84,4	1 495	1 795	83,3	-1,4
Crabtree	950	1 125	84,4	900	1 110	81,1	-4,0
Saint-Pierre	85	95	89,5	80	85	94,1	5,2
Joliette	3 775	4 960	76,1	3 920	5 155	76,0	-0,1
Saint-Thomas	860	1 005	85,6	835	985	84,8	-0,9
Notre-Dame-des-Prairies	2 285	2 700	84,6	2 320	2 775	83,6	-1,2
Saint-Charles-Borromée	3 125	3 685	84,8	3 105	3 700	83,9	-1,0
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 005	1 140	88,2	1 000	1 160	86,2	-2,2
Notre-Dame-de-Lourdes	675	790	85,4	700	830	84,3	-1,3
Sainte-Mélanie	790	895	88,3	800	915	87,4	-0,9

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

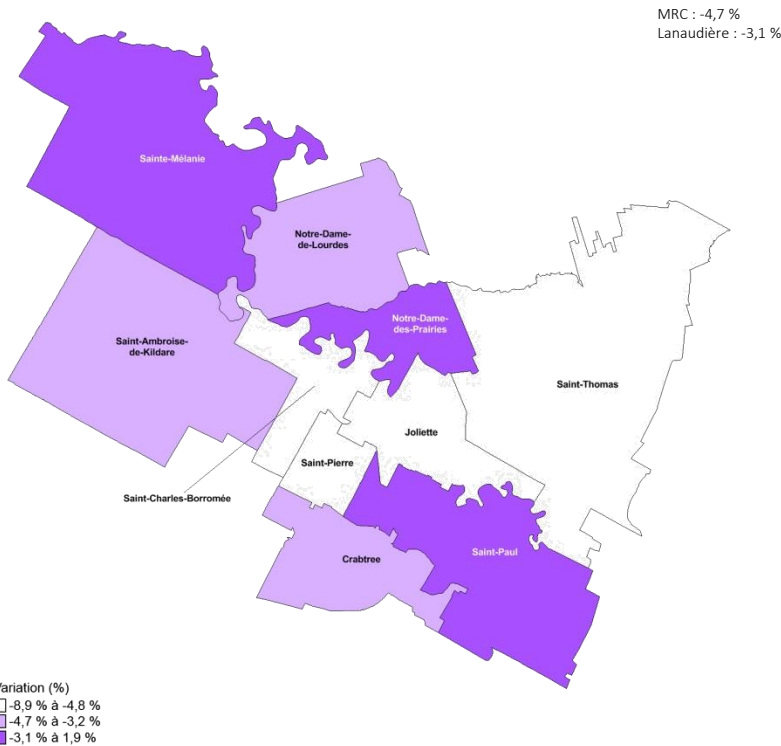
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de familles de recensement comptant un couple avec enfant(s) à la maison selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 42 % des familles de recensement comptant un couple ont au moins un enfant à la maison.
- À Saint-Paul, la moitié des couples ont au moins un enfant à la maison.
- Entre 2011 et 2016, la municipalité de Saint-Paul est la seule à avoir connu une augmentation de la proportion de familles comptant un couple avec enfant(s).

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles de recensement comptant un couple avec enfant(s) à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement comptant un couple selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation %
	N	Total	%	N	Total	%	
Saint-Paul	655	1 330	49,2	750	1 495	50,2	1,9
Crabtree	455	950	47,9	415	900	46,1	-3,7
Saint-Pierre	35	85	41,2	30	80	37,5	-8,9
Joliette	1 605	3 775	42,5	1 525	3 920	38,9	-8,5
Saint-Thomas	415	860	48,3	375	835	44,9	-6,9
Notre-Dame-des-Prairies	960	2 285	42,0	945	2 320	40,7	-3,0
Saint-Charles-Borromée	1 295	3 125	41,4	1 205	3 105	38,8	-6,4
Saint-Ambroise-de-Kildare	505	1 005	50,2	480	1 000	48,0	-4,5
Notre-Dame-de-Lourdes	310	675	45,9	310	700	44,3	-3,6
Sainte-Mélanie	345	790	43,7	345	800	43,1	-1,3

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

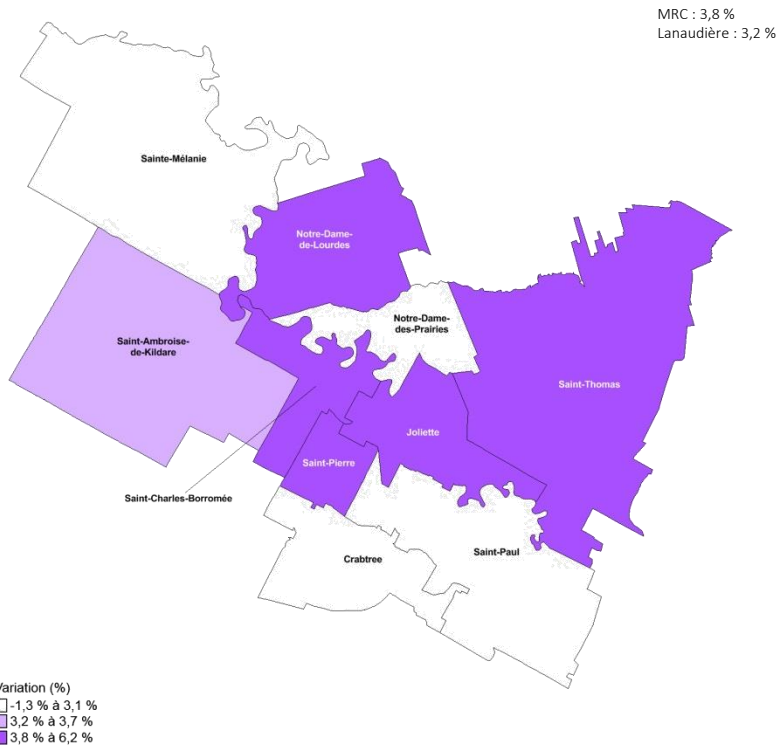
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de familles de recensement comptant un couple sans enfant à la maison selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, la MRC de Joliette compte 58 % des familles de recensement ayant un couple vivant sans enfant à la maison.
- L'ensemble des municipalités de la MRC présente 50 % ou plus de couples sans enfant.
- Entre 2011 et 2016, la grande majorité des municipalités ont connu une augmentation de la proportion de couples sans enfant.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles de recensement comptant un couple sans enfant à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement comptant un couple selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	675	1 330	50,8	750	1 495	50,2	-1,2
Crabtree	495	950	52,1	480	900	53,3	2,4
Saint-Pierre	50	85	58,8	50	80	62,5	6,2
Joliette	2 175	3 775	57,6	2 395	3 920	61,1	6,0
Saint-Thomas	450	860	52,3	460	835	55,1	5,3
Notre-Dame-des-Prairies	1 325	2 285	58,0	1 380	2 320	59,5	2,6
Saint-Charles-Borromée	1 830	3 125	58,6	1 905	3 105	61,4	4,8
Saint-Ambroise-de-Kildare	505	1 005	50,2	520	1 000	52,0	3,5
Notre-Dame-de-Lourdes	360	675	53,3	390	700	55,7	4,5
Sainte-Mélanie	450	790	57,0	450	800	56,3	-1,3

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

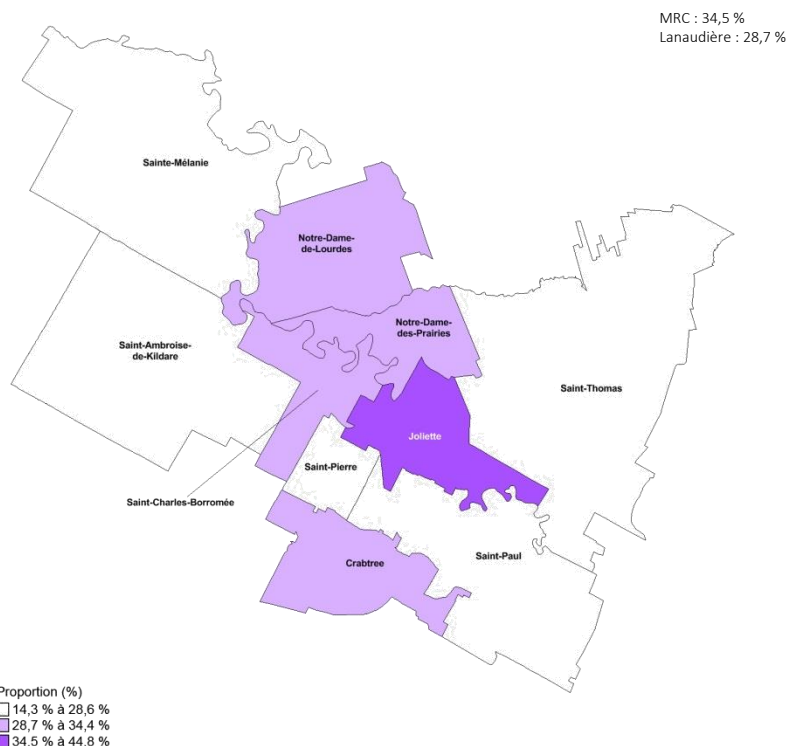
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de familles monoparentales selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, les familles monoparentales représentent 35 % des familles de recensement avec enfant(s).
- Dans la ville de Joliette, 45 % des familles avec enfant(s) sont monoparentales.
- Dans la MRC, près de 55 % des familles monoparentales habitent à Joliette ou à Saint-Charles-Borromée.
- Entre 2011 et 2016, la proportion de familles monoparentales a augmenté de 21 % à Crabtree.
- Entre 2011 et 2016, la presque totalité des municipalités ont connu une hausse de leur proportion de familles monoparentales.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles monoparentales parmi l'ensemble des familles de recensement avec enfant(s) selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation %
	N	Total	%	N	Total	%	
Saint-Paul	250	905	27,6	290	1 040	27,9	0,9
Crabtree	175	630	27,8	210	625	33,6	21,0
Saint-Pierre	10	50	20,0	5	35	14,3	-28,6
Joliette	1 185	2 785	42,5	1 240	2 765	44,8	5,4
Saint-Thomas	140	555	25,2	145	520	27,9	10,5
Notre-Dame-des-Prairies	415	1 375	30,2	460	1 405	32,7	8,5
Saint-Charles-Borromée	555	1 855	29,9	595	1 800	33,1	10,5
Saint-Ambroise-de-Kildare	135	635	21,3	160	640	25,0	17,6
Notre-Dame-de-Lourdes	120	425	28,2	135	445	30,3	7,4
Sainte-Mélanie	105	445	23,6	115	460	25,0	6,0

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

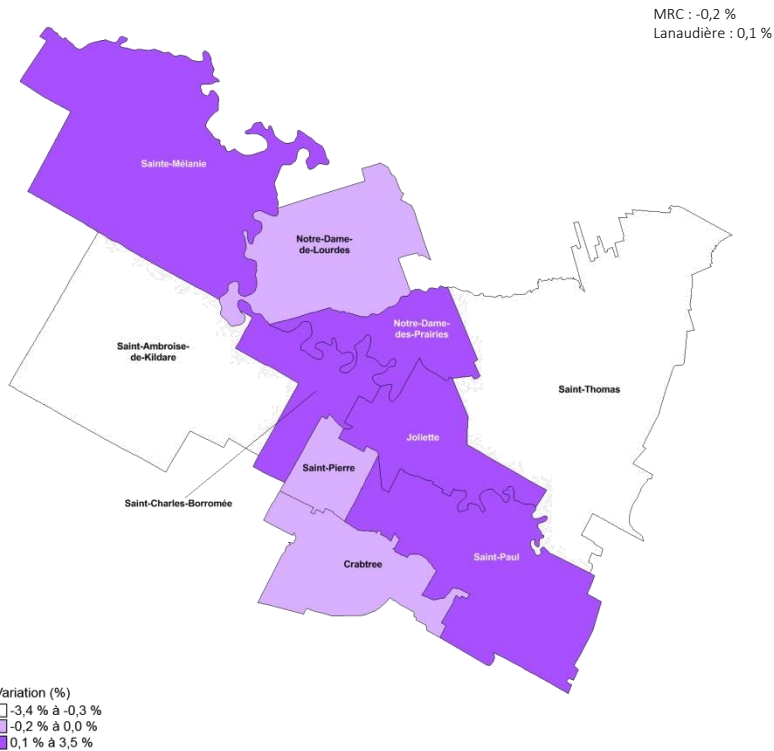
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de familles monoparentales dont le chef de famille est une femme selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 75 % des familles monoparentales ont une femme comme chef de famille.
- De façon générale, la proportion de familles monoparentales dont le chef de famille est une femme est demeurée stable.
- À Joliette et à Saint-Charles-Borromée, près de 80 % des familles monoparentales ont comme chef de famille une femme.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles monoparentales dont le chef de famille est une femme parmi l'ensemble des familles de recensement monoparentales selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation %
	N	Total	%	N	Total	%	
Saint-Paul	180	250	72,0	210	290	72,4	0,6
Crabtree	125	175	71,4	150	210	71,4	0,0
Saint-Pierre	10	10	100,0	5	5	100,0	0,0
Joliette	925	1 185	78,1	975	1 240	78,6	0,7
Saint-Thomas	95	140	67,9	95	145	65,5	-3,4
Notre-Dame-des-Prairies	295	415	71,1	335	460	72,8	2,5
Saint-Charles-Borromée	430	555	77,5	465	595	78,2	0,9
Saint-Ambroise-de-Kildare	95	135	70,4	110	160	68,8	-2,3
Notre-Dame-de-Lourdes	80	120	66,7	90	135	66,7	0,0
Sainte-Mélanie	75	105	71,4	85	115	73,9	3,5

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

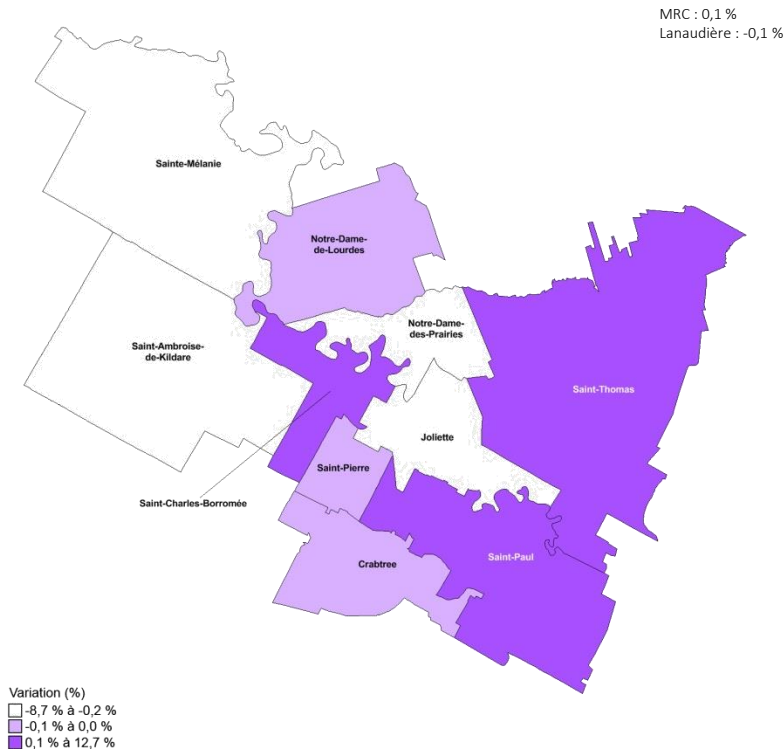
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de familles monoparentales dont le chef de famille est un homme selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 25 % des familles monoparentales ont un homme comme chef de famille.
- Les hommes seuls à la tête d'une famille représentent le tiers des familles monoparentales de Saint-Thomas et de Notre-Dame-de-Lourdes.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles monoparentales dont le chef de famille est un homme parmi l'ensemble des familles de recensement monoparentales selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	65	250	26,0	85	290	29,3	12,7
Crabtree	50	175	28,6	60	210	28,6	0,0
Saint-Pierre	0	10	0,0	0	5	0,0	0,0
Joliette	255	1 185	21,5	265	1 240	21,4	-0,7
Saint-Thomas	45	140	32,1	50	145	34,5	7,3
Notre-Dame-des-Prairies	120	415	28,9	130	460	28,3	-2,3
Saint-Charles-Borromée	125	555	22,5	135	595	22,7	0,7
Saint-Ambroise-de-Kildare	40	135	29,6	45	160	28,1	-5,1
Notre-Dame-de-Lourdes	40	120	33,3	45	135	33,3	0,0
Sainte-Mélanie	30	105	28,6	30	115	26,1	-8,7

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichiers 98-312-XCB2011021.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

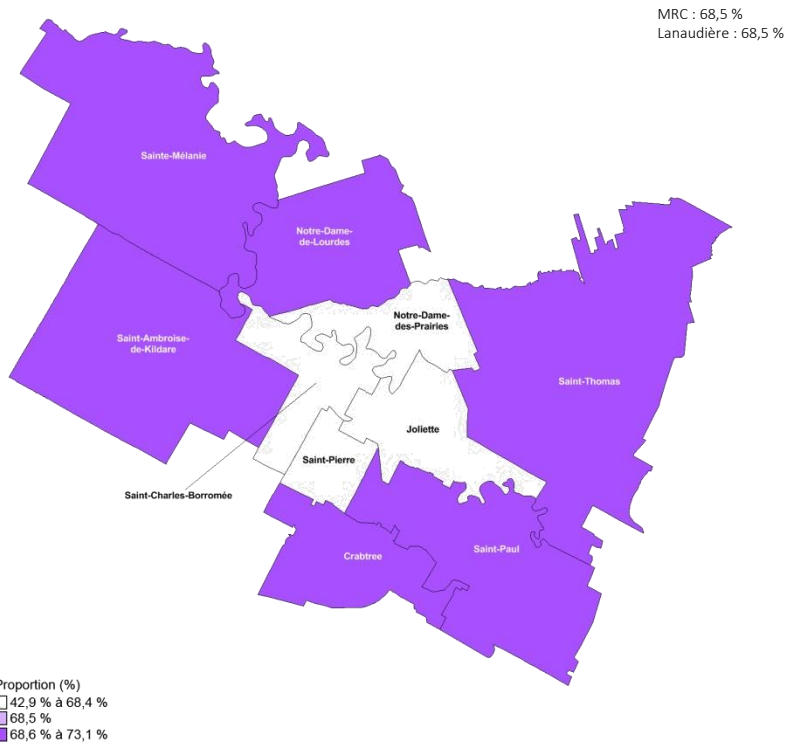
Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de familles de recensement ayant au moins un enfant de moins de 18 ans à la maison selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, parmi les familles de recensement avec enfant(s) de la MRC de Joliette, 69 % ont au moins un enfant de moins de 18 ans.
- Entre 2011 et 2016, 4 des 10 municipalités ont connu une baisse de leur proportion de familles avec enfant(s) de moins de 18 ans.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles de recensement ayant au moins un enfant de moins de 18 ans à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement avec enfant(s) selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	675	905	74,6	760	1 040	73,1	-2,0
Crabtree	435	630	69,0	455	625	72,8	5,4
Saint-Pierre	35	50	70,0	15	35	42,9	-38,8
Joliette	1 875	2 780	67,4	1 870	2 760	67,8	0,5
Saint-Thomas	380	555	68,5	360	525	68,6	0,2
Notre-Dame-des-Prairies	905	1 375	65,8	900	1 400	64,3	-2,3
Saint-Charles-Borromée	1 285	1 855	69,3	1 205	1 800	66,9	-3,4
Saint-Ambroise-de-Kildare	445	635	70,1	455	640	71,1	1,4
Notre-Dame-de-Lourdes	285	430	66,3	310	445	69,7	5,1
Sainte-Mélanie	305	450	67,8	320	465	68,8	1,5

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichier 98-400-X2016025.ivt.

Familles de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Coup d'oeil

sur les municipalités de
la MRC Joliette

Recensement
2016

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Lanaudière



Chapitre II

Les ménages privés

Auteurs

Josée Payette
Patrick Bellehumeur

Collaborateurs

Élizabeth Cadieux
Christine Garand
Louise Lemire
Geneviève Marquis

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Josée Payette

Révision

Micheline Clermont

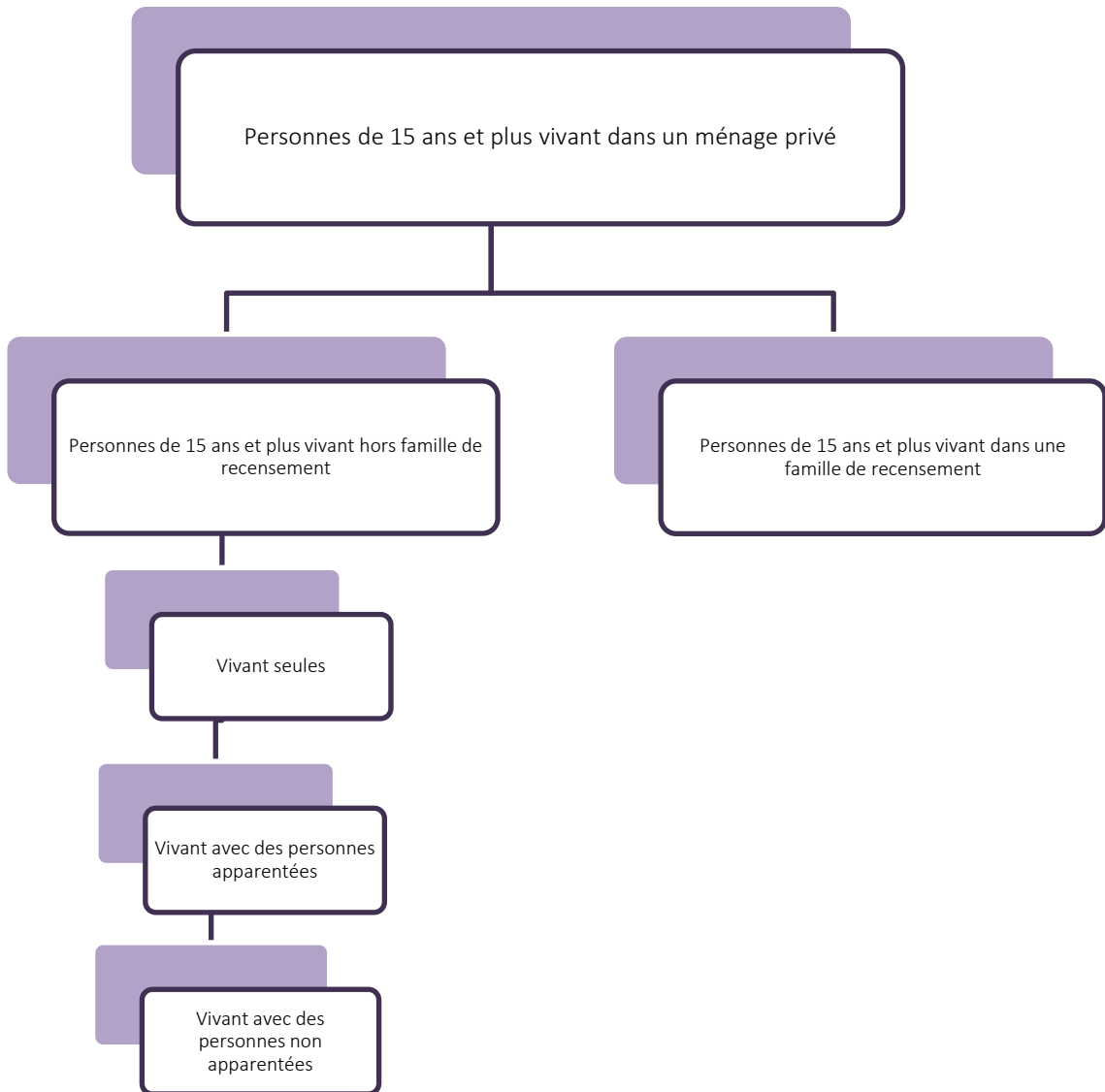
Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

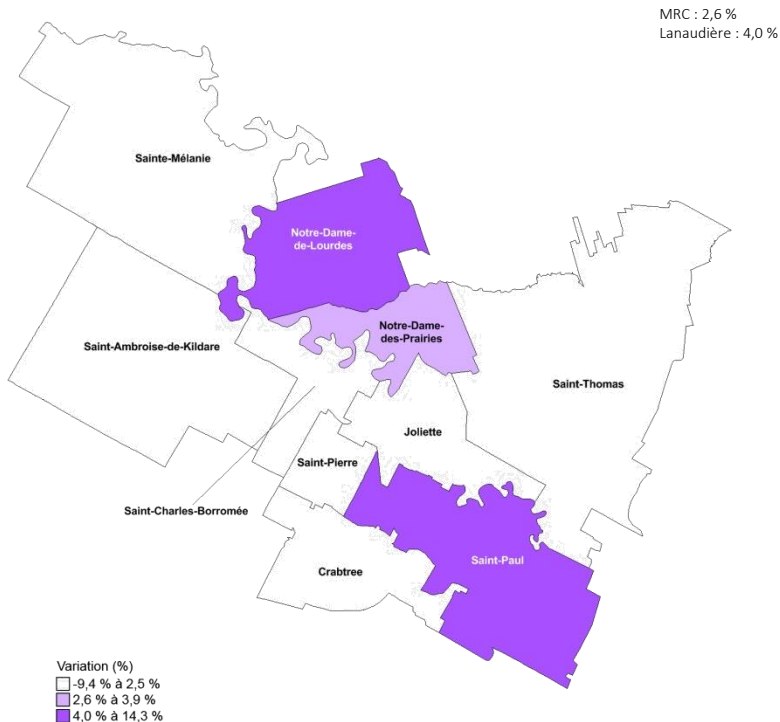
PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2016. Chapitre II – Les ménages privés*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, janvier 2018.

Source de l'image : Pixabay

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2018



Variation du nombre de personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 53 825 personnes de 15 ans et plus vivent dans un ménage privé.
- Joliette, Saint-Charles-Borromée et Notre-Dame-des-Prairies regroupent 66 % des personnes de 15 ans et plus vivant dans un ménage privé.
- Entre 2011 et 2016, 8 municipalités sur 10 ont connu une augmentation du nombre de personnes de 15 ans et plus vivant en ménage privé.
- Entre 2011 et 2016, Saint-Paul est la municipalité ayant connu la plus grande variation du nombre de personnes de 15 ans et plus vivant dans un ménage privé.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2011 et 2016 (N et variation)

	2011	2016	Variation
	N	N	%
Saint-Paul	4 120	4 710	14,3
Crabtree	3 070	3 115	1,5
Saint-Pierre	265	240	-9,4
Joliette	16 200	16 560	2,2
Saint-Thomas	2 655	2 650	-0,2
Notre-Dame-des-Prairies	7 640	7 880	3,1
Saint-Charles-Borromée	10 805	10 825	0,2
Saint-Ambroise-de-Kildare	3 085	3 100	0,5
Notre-Dame-de-Lourdes	2 175	2 285	5,1
Sainte-Mélanie	2 440	2 470	1,2

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichier 98-400-X2016029.i/t.

Ménages privés

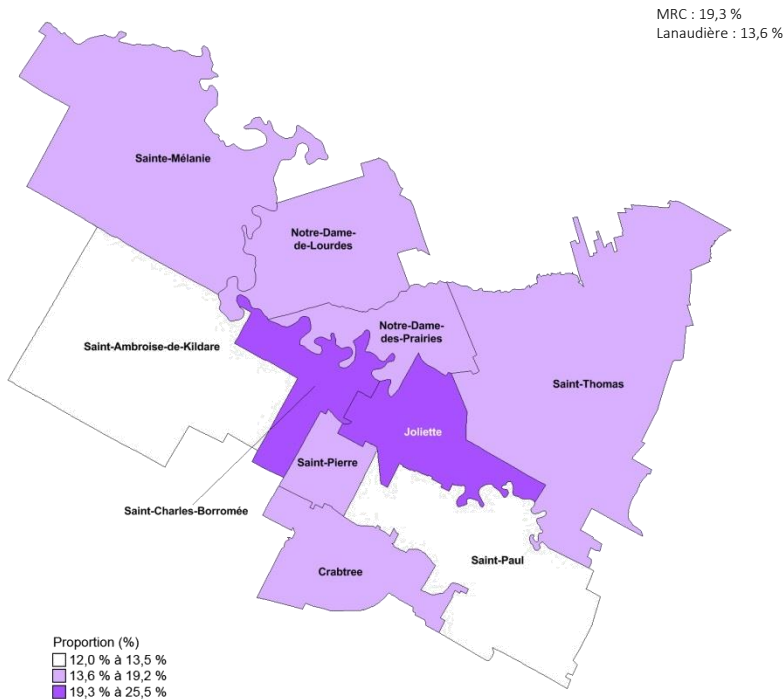
« S'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger.

[...] Dans le cadre du recensement, les ménages sont classés en trois catégories : les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, la proportion de la population de 15 ans et plus vivant seule dans les ménages privés atteint 19 %.
- La ville de Joliette est celle où la proportion de personnes vivant seules est la plus élevée.
- Saint-Paul est la municipalité où la proportion de personnes vivant seules est la plus faible.
- Entre 2011 et 2016, toutes les municipalités ont connu une augmentation de la proportion de personnes vivant seules.
- Saint-Thomas est la municipalité ayant connu la plus grande augmentation de personnes vivant seules.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 15 ans et plus vivant seules parmi l'ensemble des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	440	4 120	10,7	565	4 710	12,0	12,3
Crabtree	410	3 070	13,4	520	3 115	16,7	25,0
Saint-Pierre	30	265	11,3	35	240	14,6	28,8
Joliette	4 050	16 200	25,0	4 225	16 560	25,5	2,1
Saint-Thomas	290	2 655	10,9	375	2 650	14,2	29,6
Notre-Dame-des-Prairies	1 210	7 640	15,8	1 380	7 880	17,5	10,6
Saint-Charles-Borromée	2 115	10 805	19,6	2 235	10 825	20,6	5,5
Saint-Ambroise-de-Kildare	325	3 085	10,5	405	3 100	13,1	24,0
Notre-Dame-de-Lourdes	295	2 175	13,6	330	2 285	14,4	6,5
Sainte-Mélanie	305	2 440	12,5	340	2 470	13,8	10,1

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichier 98-400-X2016029.i/vt.

Ménages privés

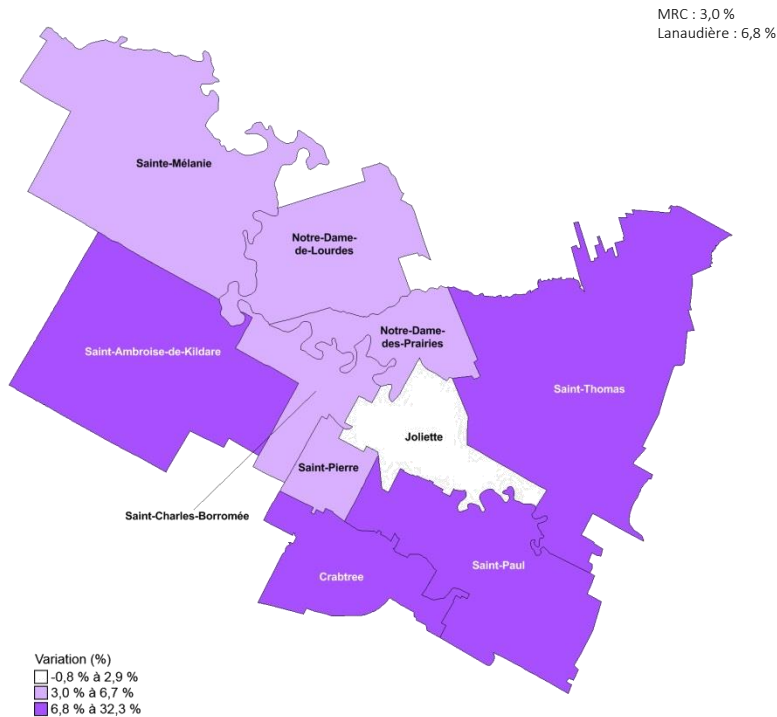
« S'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger.

[...] Dans le cadre du recensement, les ménages sont classés en trois catégories : les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de femmes de 15 ans et plus vivant seules selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, la proportion de femmes de 15 ans et plus vivant seules dans les ménages privés atteint 21 %.
- La ville de Joliette est celle où la proportion de femmes vivant seules est la plus élevée.
- La presque totalité des municipalités de la MRC ont connu une augmentation de leur proportion de femmes vivant seules.
- Saint-Thomas a connu une augmentation de 32 % de sa proportion de femmes vivant seules.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Femmes de 15 ans et plus vivant seules parmi l'ensemble des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	205	2 055	10,0	250	2 345	10,7	6,9
Crabtree	195	1 535	12,7	235	1 545	15,2	19,7
Saint-Pierre	20	130	15,4	20	125	16,0	4,0
Joliette	2 395	8 700	27,5	2 370	8 680	27,3	-0,8
Saint-Thomas	135	1 315	10,3	180	1 325	13,6	32,3
Notre-Dame-des-Prairies	760	4 040	18,8	815	4 120	19,8	5,2
Saint-Charles-Borromée	1 380	5 775	23,9	1 440	5 835	24,7	3,3
Saint-Ambroise-de-Kildare	160	1 525	10,5	190	1 550	12,3	16,8
Notre-Dame-de-Lourdes	115	1 045	11,0	125	1 100	11,4	3,3
Sainte-Mélanie	145	1 175	12,3	155	1 210	12,8	3,8

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichier 98-400-X2016029.ivt.

Ménages privés

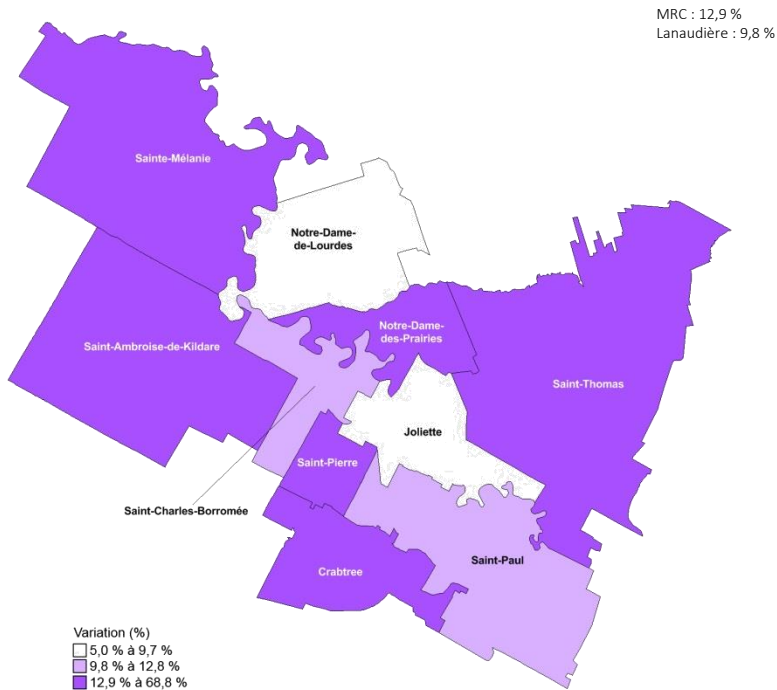
« S'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. »

[...] Dans le cadre du recensement, les ménages sont classés en trois catégories : les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion d'hommes de 15 ans et plus vivant seuls selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, la proportion d'hommes de 15 ans et plus vivant seuls dans les ménages privés atteint 18 %.
- La ville de Joliette est la municipalité où la proportion d'hommes vivant seuls est la plus élevée.
- Entre 2011 et 2016, l'ensemble des municipalités ont connu une augmentation de la proportion d'hommes vivant seuls.
- Saint-Thomas a connu une augmentation de 35 % de la proportion d'hommes vivant seuls.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Hommes de 15 ans et plus vivant seuls parmi l'ensemble des hommes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	245	2 065	11,9	315	2 360	13,3	12,5
Crabtree	215	1 535	14,0	285	1 570	18,2	29,6
Saint-Pierre	10	135	7,4	15	120	12,5	68,8
Joliette	1 650	7 500	22,0	1 855	7 875	23,6	7,1
Saint-Thomas	150	1 340	11,2	200	1 320	15,2	35,4
Notre-Dame-des-Prairies	455	3 600	12,6	565	3 755	15,0	19,1
Saint-Charles-Borromée	730	5 030	14,5	800	4 995	16,0	10,4
Saint-Ambroise-de-Kildare	170	1 560	10,9	215	1 545	13,9	27,7
Notre-Dame-de-Lourdes	180	1 125	16,0	200	1 190	16,8	5,0
Sainte-Mélanie	160	1 270	12,6	185	1 260	14,7	16,5

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichier 98-400-X2016029.ivt.

Ménages privés

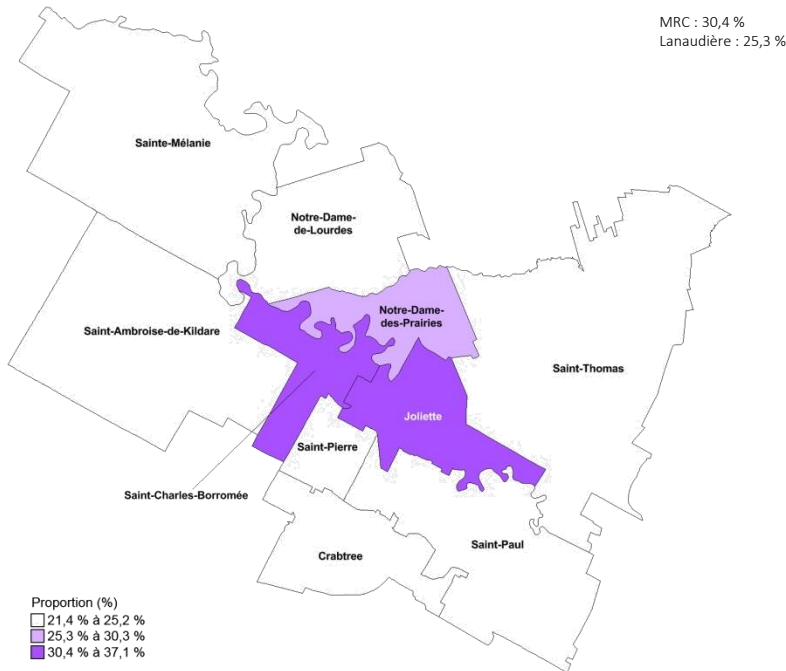
« S'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. »

[...] Dans le cadre du recensement, les ménages sont classés en trois catégories : les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes de 65 ans et plus vivant seules selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, la proportion de la population de 65 ans et plus vivant seule dans les ménages privés atteint 30 %.
- La ville de Joliette est la municipalité où la proportion de personnes de 65 ans et plus vivant seules est la plus élevée.
- Les villes de Joliette et de Saint-Charles-Borromée regroupent 64 % des aînés vivant seuls de la MRC.
- Entre 2011 et 2016, la moitié des municipalités ont connu une augmentation de leur proportion de personnes de 65 ans et plus vivant seules.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 65 ans et plus vivant seules parmi l'ensemble des personnes de 65 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	105	535	19,6	165	740	22,3	13,6
Crabtree	115	510	22,5	155	650	23,8	5,8
Saint-Pierre	10	60	16,7	15	70	21,4	28,6
Joliette	1 330	3 355	39,6	1 420	3 830	37,1	-6,5
Saint-Thomas	85	425	20,0	125	560	22,3	11,6
Notre-Dame-des-Prairies	495	1 725	28,7	600	2 110	28,4	-0,9
Saint-Charles-Borromée	990	2 780	35,6	1 080	3 330	32,4	-8,9
Saint-Ambroise-de-Kildare	105	450	23,3	150	645	23,3	-0,3
Notre-Dame-de-Lourdes	75	300	25,0	95	430	22,1	-11,6
Sainte-Mélanie	80	440	18,2	120	520	23,1	26,9

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichier 98-400-X2016029.ivt.

Ménages privés

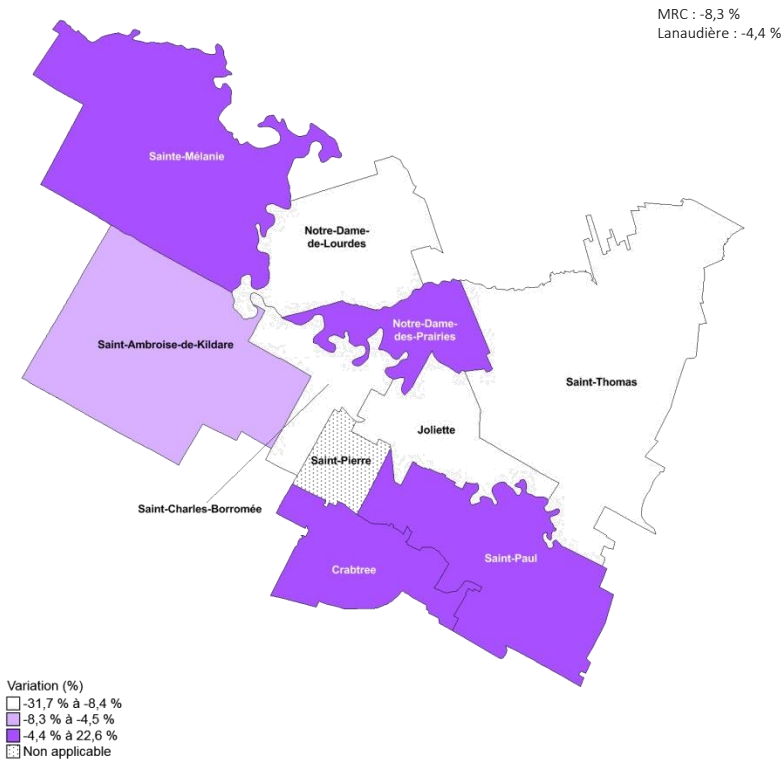
« S'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. »

[...] Dans le cadre du recensement, les ménages sont classés en trois catégories : les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion de femmes de 65 ans et plus vivant seules selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, la proportion de femmes de 65 ans et plus vivant seules dans les ménages privés atteint 39 %.
- La ville de Joliette est celle où la proportion de femmes de 65 ans et plus vivant seules est la plus élevée.
- Les villes de Joliette et de Saint-Charles-Borromée regroupent 67 % des femmes de 65 ans et plus vivant seules de la MRC.
- Entre 2011 et 2016, 7 municipalités sur 10 ont connu une baisse de la proportion de femmes de 65 ans et plus vivant seules.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Femmes de 65 ans et plus vivant seules parmi l'ensemble des femmes de 65 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	60	265	22,6	90	380	23,7	4,6
Crabtree	80	260	30,8	100	330	30,3	-1,5
Saint-Pierre	0	25	0,0	15	35	42,9	na
Joliette	1 025	2 045	50,1	1 005	2 205	45,6	-9,1
Saint-Thomas	65	220	29,5	65	270	24,1	-18,5
Notre-Dame-des-Prairies	365	960	38,0	420	1 150	36,5	-3,9
Saint-Charles-Borromée	760	1 600	47,5	800	1 875	42,7	-10,2
Saint-Ambroise-de-Kildare	65	230	28,3	85	315	27,0	-4,5
Notre-Dame-de-Lourdes	45	140	32,1	45	205	22,0	-31,7
Sainte-Mélanie	45	205	22,0	70	260	26,9	22,6

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichier 98-400-X2016029.iwt.

Ménages privés

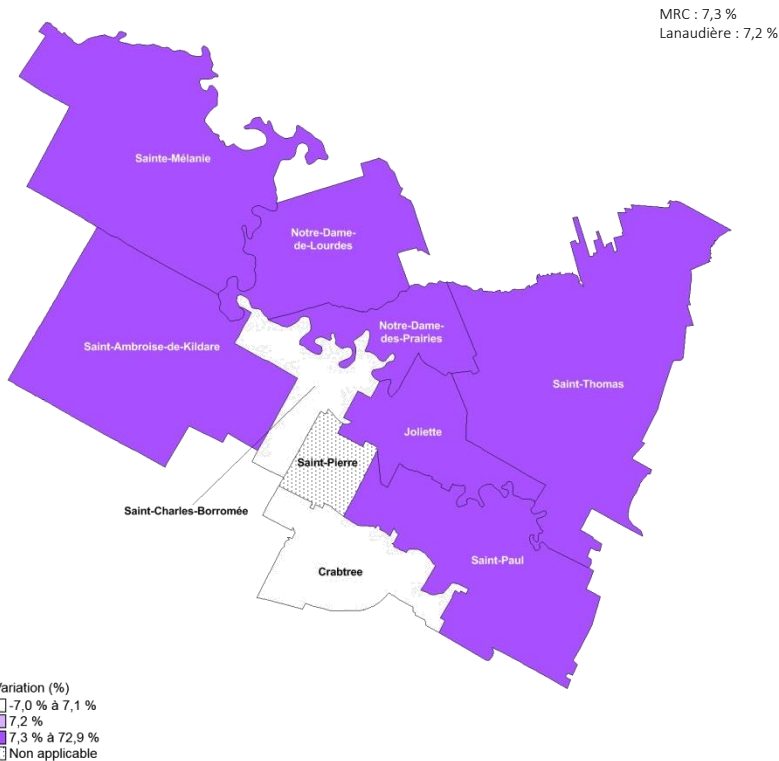
« S'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. »

[...] Dans le cadre du recensement, les ménages sont classés en trois catégories : les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion d'hommes de 65 ans et plus vivant seuls selon la municipalité, 2011-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, la proportion d'hommes de 65 ans et plus vivant seuls dans les ménages privés atteint 21 %.
- La ville de Joliette est la municipalité où la proportion d'hommes vivant seuls est la plus élevée.
- Entre 2011 et 2016, 8 municipalités sur 10 ont connu une hausse de la proportion d'hommes de 65 ans et plus vivant seuls.
- Saint-Thomas a connu une augmentation de 73 % de la proportion des hommes de 65 ans et plus vivant seuls.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Hommes de 65 ans et plus vivant seuls parmi l'ensemble des hommes de 65 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2011 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2011			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	45	270	16,7	70	370	18,9	13,5
Crabtree	40	245	16,3	55	320	17,2	5,3
Saint-Pierre	0	30	0,0	0	25	0,0	na
Joliette	305	1 315	23,2	410	1 635	25,1	8,1
Saint-Thomas	25	220	11,4	55	280	19,6	72,9
Notre-Dame-des-Prairies	125	765	16,3	190	965	19,7	20,5
Saint-Charles-Borromée	245	1 180	20,8	280	1 450	19,3	-7,0
Saint-Ambroise-de-Kildare	35	235	14,9	60	330	18,2	22,1
Notre-Dame-de-Lourdes	25	165	15,2	45	225	20,0	32,0
Sainte-Mélanie	35	225	15,6	60	265	22,6	45,6

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2011 et 2016, Fichier 98-400-X2016029.ivt.

Ménages privés

« S'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger.

[...] Dans le cadre du recensement, les ménages sont classés en trois catégories : les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Coup d'oeil

sur les municipalités de
la MRC Joliette

Recensement
2016

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Lanaudière



Chapitre III

Le revenu

Auteurs

Josée Payette
Patrick Bellehumeur

Collaborateurs

Élizabeth Cadieux
Christine Garand
Louise Lemire
Geneviève Marquis

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Josée Payette

Révision

Micheline Clermont

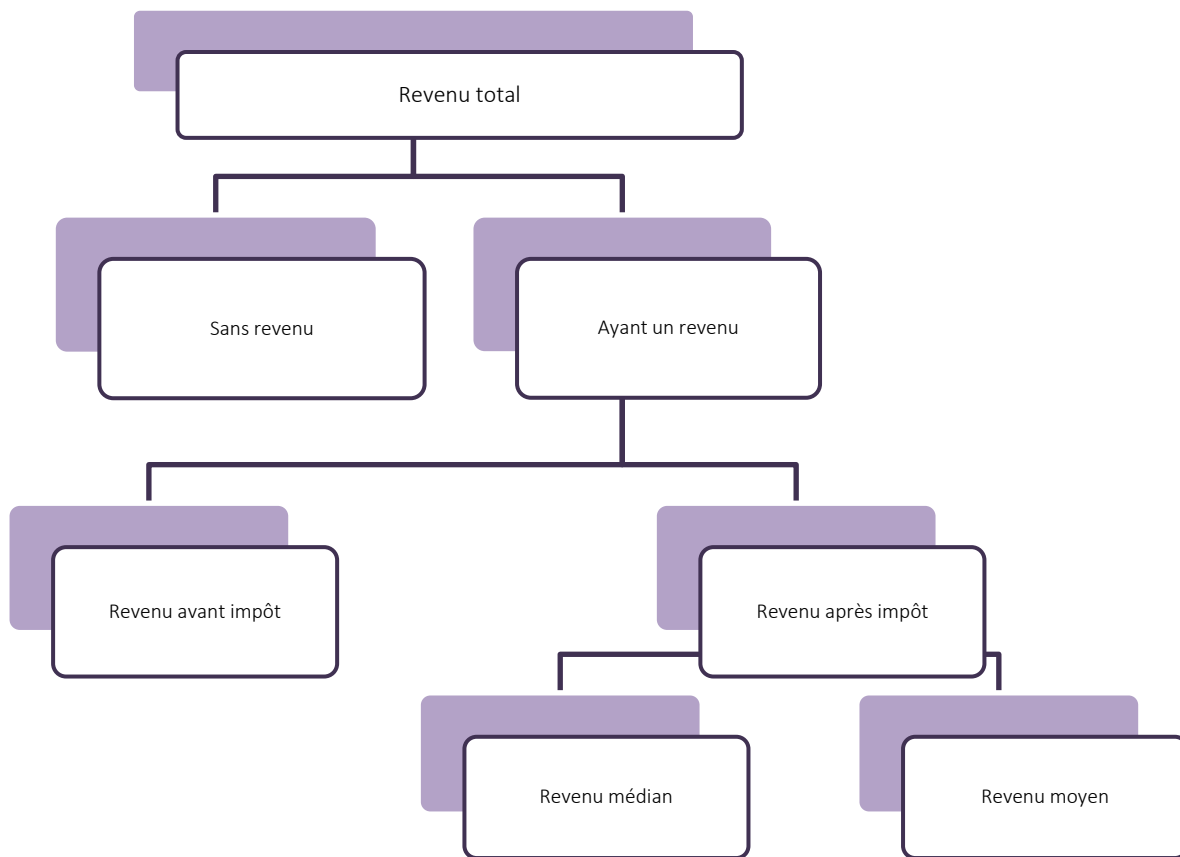
Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2016. Chapitre III – Le revenu*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018.

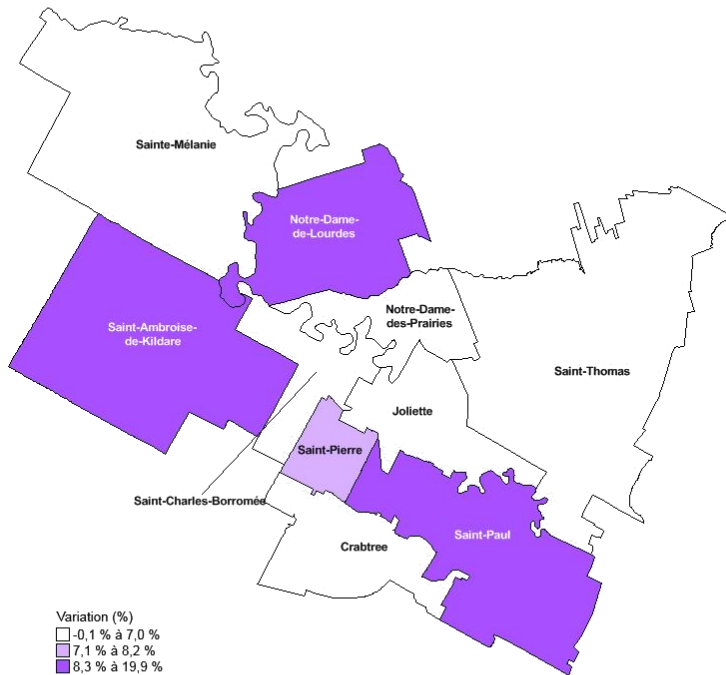
Source de l'image : Pixabay

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2018



Variation du revenu médian après impôt des ménages privés selon la municipalité, 2005-2015 (%)

MRC : 8,3 %
Lanaudière : 7,1 %



- En 2015, dans la MRC de Joliette, le revenu médian après impôt des ménages privés est de 47 685 \$.
- Saint-Paul est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des ménages privés le plus élevé de la MRC.
- La municipalité de Joliette présente le revenu médian après impôt des ménages privés le plus faible de la MRC.
- Entre 2005 et 2015, à l'exception de Saint-Thomas, toutes les municipalités ont connu une augmentation du revenu médian après impôt.
- Saint-Paul a connu la plus forte augmentation du revenu médian après impôt.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Revenu médian après impôt des ménages privés selon la municipalité, 2005 et 2015 (N, \$ constants et variation du revenu médian)

	2005	2015	Variation
	\$	\$	%
Saint-Paul	49 587	59 456	19,9
Crabtree	49 423	50 688	2,6
Saint-Pierre	47 249	51 072	8,1
Joliette	35 689	38 136	6,9
Saint-Thomas	54 605	54 528	-0,1
Notre-Dame-des-Prairies	50 549	53 235	5,3
Saint-Charles-Borromée	46 390	47 704	2,8
Saint-Ambroise-de-Kildare	50 699	55 936	10,3
Notre-Dame-de-Lourdes	45 216	50 976	12,7
Sainte-Mélanie	52 443	54 336	3,6

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.ivt, 2006DATAB2020_CO-1121-PSP_P1.ivt, 98-401-X2016049.ivt et 98-401-X2016054.ivt.

Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

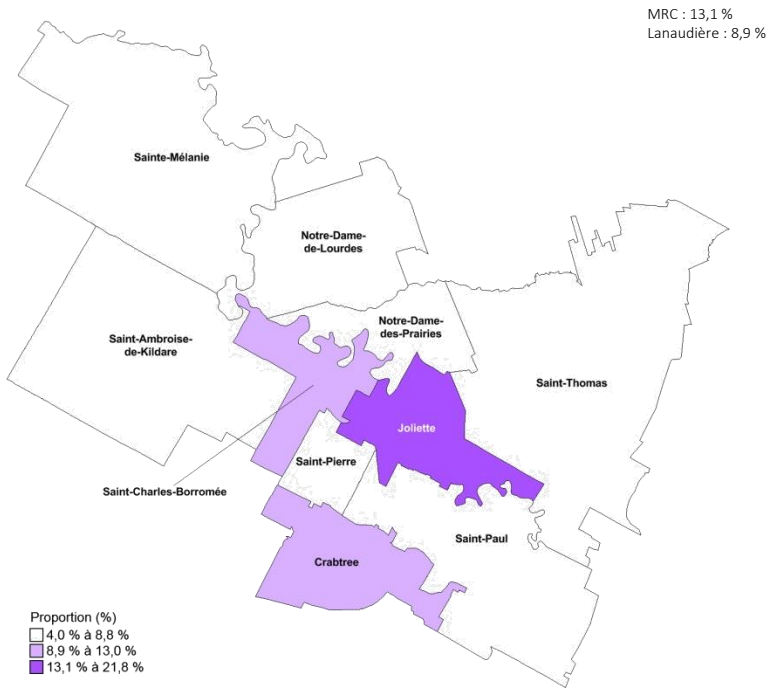
Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Proportion des ménages privés ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$ selon la municipalité, 2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de Joliette, 41 % des ménages privés ont un revenu après impôt inférieur à 40 000 \$.
- 2 municipalités sur 10 ont au moins 40 % de leurs ménages ayant un revenu après impôt inférieur à 40 000 \$.
- Saint-Paul est la municipalité avec la plus faible part de ménages ayant un revenu après impôt inférieur à 40 000 \$.
- Joliette est la municipalité avec la plus grande part de ménages ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$ ou à 40 000 \$.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages privés ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$ ou à 40 000 \$ selon la municipalité, 2015 (N et %)

	Inférieur à 20 000 \$			Inférieur à 40 000 \$		
	N	Total	%	N	Total	%
Saint-Paul	150	2 395	6,3	610	2 395	25,5
Crabtree	160	1 670	9,6	580	1 670	34,7
Saint-Pierre	5	125	4,0	35	125	28,0
Joliette	2 130	9 775	21,8	5 145	9 775	52,6
Saint-Thomas	100	1 375	7,3	440	1 375	32,0
Notre-Dame-des-Prairies	375	4 250	8,8	1 440	4 250	33,9
Saint-Charles-Borromée	640	6 055	10,6	2 440	6 055	40,3
Saint-Ambroise-de-Kildare	135	1 580	8,5	485	1 580	30,7
Notre-Dame-de-Lourdes	105	1 195	8,8	430	1 195	36,0
Sainte-Mélanie	105	1 280	8,2	410	1 280	32,0

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.iwt.

Revenu après impôt

« Revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. »

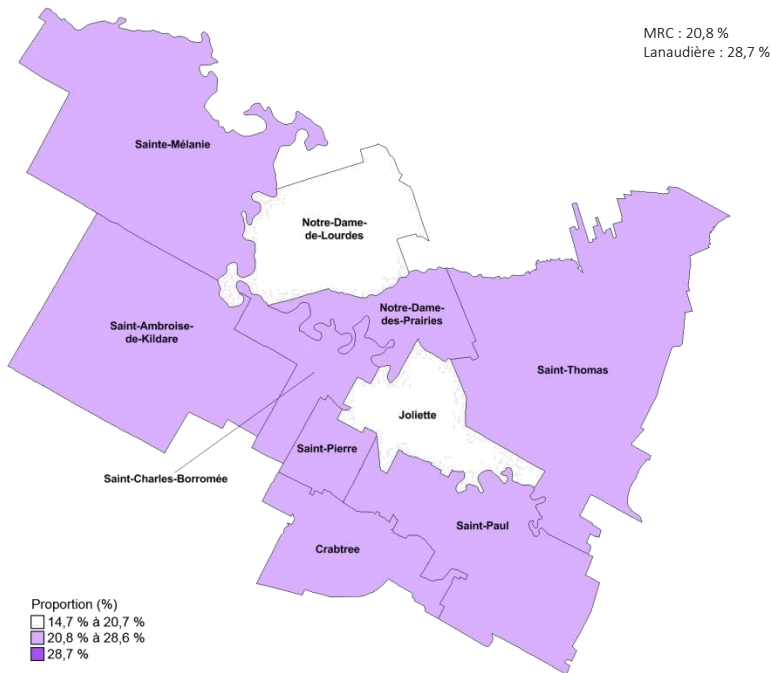
L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. »

Pour le recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015.

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion des ménages privés ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 80 000 \$ selon la municipalité, 2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de Joliette, 21 % des ménages privés ont un revenu après impôt égal ou supérieur à 80 000 \$.
- Saint-Ambroise-de-Kildare est la municipalité avec la plus grande part de ménages ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 80 000 \$ ou à 100 000 \$.
- Joliette est la municipalité avec la plus faible part de ménages ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 80 000 \$ ou à 100 000 \$.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages privés ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 80 000 \$ ou à 100 000 \$ selon la municipalité, 2015 (N et %)

	Égal ou supérieur à 80 000 \$			Égal ou supérieur à 100 000 \$		
	N	Total	%	N	Total	%
Saint-Paul	655	2 395	27,3	290	2 395	12,1
Crabtree	365	1 670	21,9	195	1 670	11,7
Saint-Pierre	30	125	24,0	15	125	12,0
Joliette	1 440	9 775	14,7	790	9 775	8,1
Saint-Thomas	350	1 375	25,5	195	1 375	14,2
Notre-Dame-des-Prairies	1 000	4 250	23,5	560	4 250	13,2
Saint-Charles-Borromée	1 345	6 055	22,2	825	6 055	13,6
Saint-Ambroise-de-Kildare	440	1 580	27,8	240	1 580	15,2
Notre-Dame-de-Lourdes	225	1 195	18,8	90	1 195	7,5
Sainte-Mélanie	325	1 280	25,4	175	1 280	13,7

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis. Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Revenu après impôt

« Revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. »

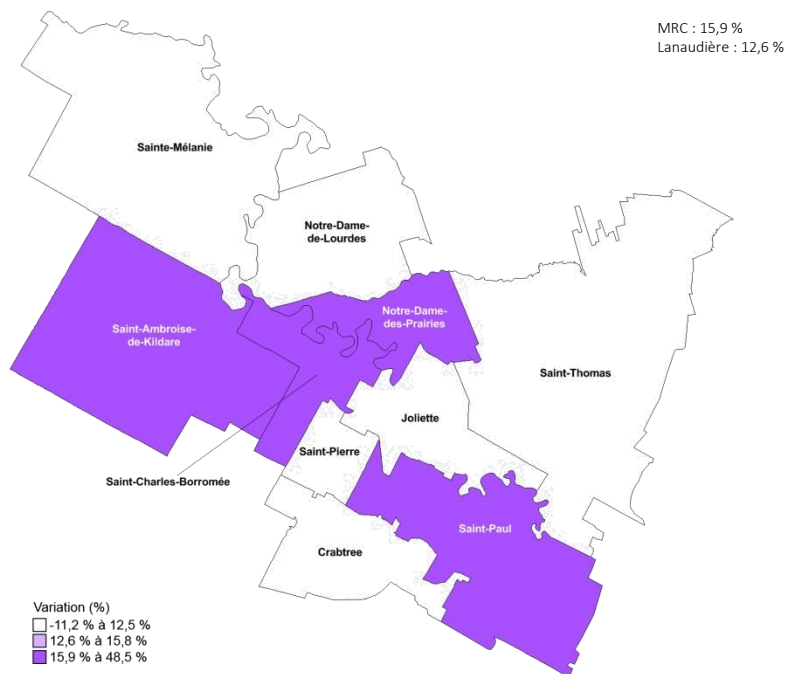
L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. »

Pour le recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015.

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation du revenu médian après impôt des personnes vivant seules dans les ménages privés selon la municipalité 2005-2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de Joliette, le revenu médian après impôt des personnes vivant seules dans les ménages privés est de 26 361 \$.
- Saint-Paul est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des personnes vivant seules le plus élevé de la MRC.
- Joliette est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des personnes vivant seules le plus faible de la MRC.
- Entre 2005 et 2015, 7 municipalités sur 10 ont connu une augmentation du revenu médian après impôts des personnes vivant seules.
- Saint-Paul a connu la plus forte augmentation du revenu médian après impôt.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Revenu médian après impôt des personnes vivant seules dans les ménages privés selon la municipalité, 2005 et 2015 (N, \$ constants et variation du revenu médian)

	2005	2015	Variation
	\$	\$	%
Saint-Paul	22 106	32 819	48,5
Crabtree	30 466	30 912	1,5
Saint-Pierre	26 749	23 744	-11,2
Joliette	20 402	22 619	10,9
Saint-Thomas	32 591	30 304	-7,0
Notre-Dame-des-Prairies	24 185	28 979	19,8
Saint-Charles-Borromée	22 962	28 105	22,4
Saint-Ambroise-de-Kildare	22 837	27 712	21,3
Notre-Dame-de-Lourdes	29 138	28 181	-3,3
Sainte-Mélanie	27 266	30 208	10,8

Notes :
Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :
Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.iwt, 2006DATAB2020_CO-1121-PSP_P1.iwt, 98-401-X2016049.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

Revenu médian

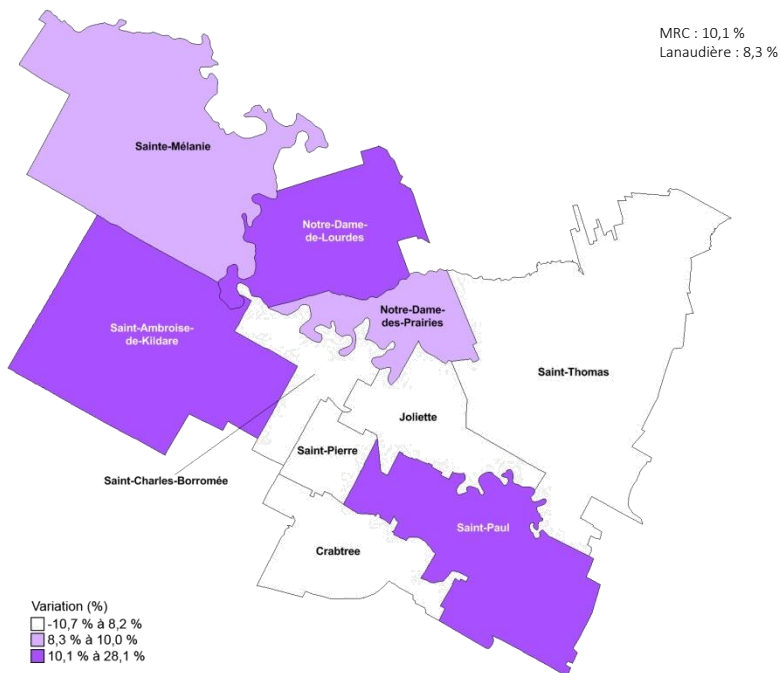
« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. »

Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source :
Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-401-X2016054.iwt.

Variation du revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés selon la municipalité, 2005-2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de Joliette, le revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés est de 28 041 \$.
- Saint-Paul est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus le plus élevé de la MRC.
- Joliette est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus le plus faible de la MRC.
- Entre 2005 et 2015, à l'exception de Saint-Pierre, toutes les municipalités ont connu une augmentation du revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus.
- Saint-Paul a connu la plus forte augmentation du revenu médian après impôt.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés selon la municipalité, 2005 et 2015 (N, \$ constants et variation du revenu médian)

	2005	2015	Variation
	\$	\$	%
Saint-Paul	24 823	31 801	28,1
Crabtree	28 899	30 191	4,5
Saint-Pierre	30 657	27 392	-10,7
Joliette	22 606	24 291	7,5
Saint-Thomas	29 766	30 610	2,8
Notre-Dame-des-Prairies	27 445	30 107	9,7
Saint-Charles-Borromée	27 459	28 858	5,1
Saint-Ambroise-de-Kildare	25 022	29 835	19,2
Notre-Dame-de-Lourdes	23 551	27 641	17,4
Sainte-Mélanie	27 402	30 009	9,5

Notes :
Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :
Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.iwt, 2006DATAB2020_CO-1121-PSP_P1.iwt, 98-401-X2016049.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

Revenu médian

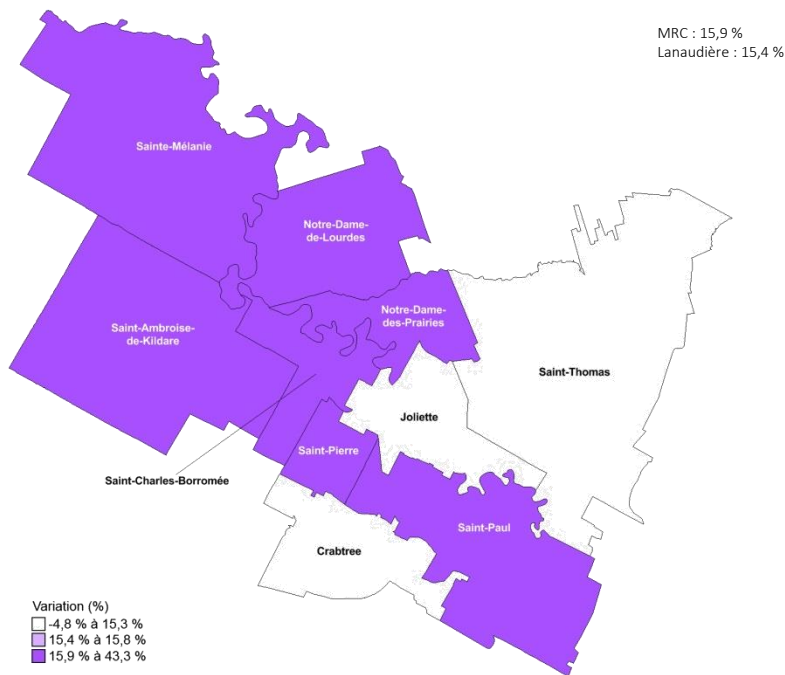
« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. »

Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source :
Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-401-X2016054.iwt.

Variation du revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés selon la municipalité, 2005-2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de Joliette, le revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés est de 24 496 \$.
- Saint-Paul est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus le plus élevé de la MRC.
- Joliette est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus le plus faible de la MRC.
- Entre 2005 et 2015, 9 municipalités sur 10 ont connu une augmentation du revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus.
- Saint-Paul a connu la plus forte augmentation du revenu médian après impôt.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés selon la municipalité, 2005 et 2015 (N, \$ constants et variation du revenu médian)

	2005	2015	Variation
	\$	\$	%
Saint-Paul	19 141	27 435	43,3
Crabtree	22 696	25 131	10,7
Saint-Pierre	18 804	24 512	30,4
Joliette	20 277	22 004	8,5
Saint-Thomas	27 286	25 975	-4,8
Notre-Dame-des-Prairies	22 212	25 748	15,9
Saint-Charles-Borromée	21 907	25 419	16,0
Saint-Ambroise-de-Kildare	20 916	25 702	22,9
Notre-Dame-de-Lourdes	17 502	23 829	36,2
Sainte-Mélanie	19 525	26 091	33,6

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.iwt, 2006DATAB2020_CO-1121-PSP_P1.iwt, 98-401-X2016049.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. »

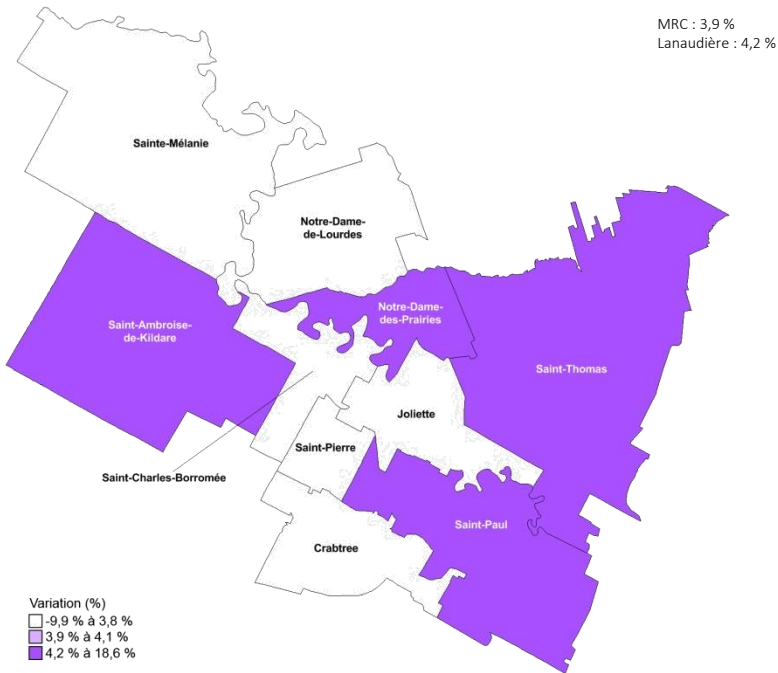
Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-401-X2016054.iwt.

Variation du revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés selon la municipalité, 2005-2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de Joliette, le revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus dans les ménages privés est de 31 928 \$.
- Saint-Paul est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus le plus élevé de la MRC.
- Joliette est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus le plus faible de la MRC.
- Entre 2005 et 2015, 7 municipalités sur 10 ont connu une augmentation du revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus.
- Saint-Ambroise-de-Kildare a connu la plus forte augmentation du revenu médian après impôt.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés selon la municipalité, 2005 et 2015 (N, \$ constants et variation du revenu médian)

	2005	2015	Variation
	\$	\$	%
Saint-Paul	31 502	35 447	12,5
Crabtree	33 939	34 763	2,4
Saint-Pierre	35 168	31 680	-9,9
Joliette	27 012	27 178	0,6
Saint-Thomas	31 426	35 152	11,9
Notre-Dame-des-Prairies	31 108	34 432	10,7
Saint-Charles-Borromée	33 715	32 896	-2,4
Saint-Ambroise-de-Kildare	28 119	33 353	18,6
Notre-Dame-de-Lourdes	31 288	31 369	0,3
Sainte-Mélanie	34 008	33 440	-1,7

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.iwt, 2006DATAB2020_CO-1121-PSP_P1.iwt, 98-401-X2016049.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. »

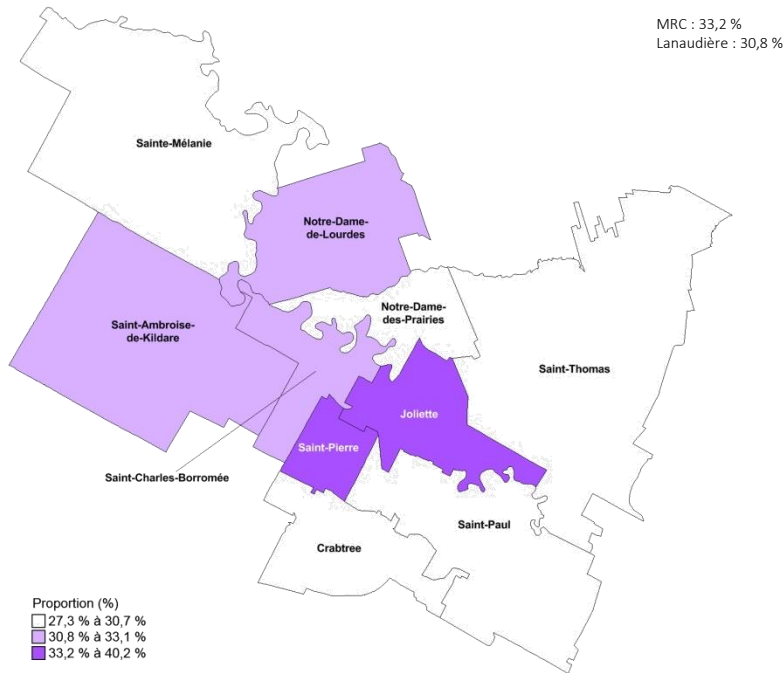
Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-401-X2016054.iwt.

Proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon la municipalité, 2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de Joliette, 33 % des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés ont un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.
- Joliette est la seule municipalité où 40 % des personnes de 15 ans et plus ont un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.
- Saint-Paul est la municipalité avec la plus faible part de personnes avec un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.
- Joliette est la municipalité avec la plus forte proportion de personnes ayant un revenu après impôt inférieur à 10 000 \$.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt inférieur à 10 000 \$ ou à 20 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon la municipalité, 2015 (N et %)

	Inférieur à 10 000 \$			Inférieur à 20 000 \$		
	N	Total	%	N	Total	%
Saint-Paul	485	4 540	10,7	1 240	4 540	27,3
Crabtree	370	2 990	12,4	900	2 990	30,1
Saint-Pierre	30	235	12,8	85	235	36,2
Joliette	2 230	16 055	13,9	6 450	16 055	40,2
Saint-Thomas	260	2 590	10,0	755	2 590	29,2
Notre-Dame-des-Prairies	760	7 675	9,9	2 275	7 675	29,6
Saint-Charles-Borromée	1 095	10 545	10,4	3 305	10 545	31,3
Saint-Ambroise-de-Kildare	335	3 020	11,1	935	3 020	31,0
Notre-Dame-de-Lourdes	255	2 225	11,5	710	2 225	31,9
Sainte-Mélanie	250	2 410	10,4	705	2 410	29,3

Notes :
Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :
Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.1v1.

Revenu après impôt

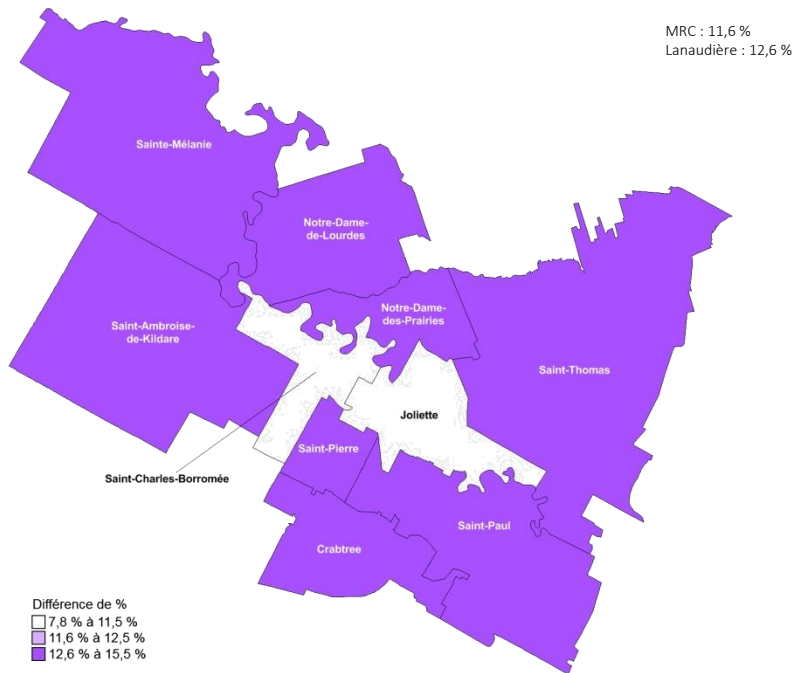
« Revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée.

L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. »

Pour le recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015.

Source :
Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Différence de proportions entre les femmes et les hommes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt inférieur 20 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon la municipalité, 2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de Joliette, 39 % des femmes et 27 % des hommes de 15 ans et plus dans les ménages privés ont un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.
- À l'exception de Saint-Paul, toutes les municipalités comptent au moins 35 % de femmes avec un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.
- Seule la municipalité de Joliette compte plus de 35 % d'hommes avec un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.
- L'écart le plus important entre les femmes et les hommes se retrouve à Saint-Thomas.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon le sexe et la municipalité, 2015 (N, % et différence de %)

	Femmes			Hommes			Différence (F-H)
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	760	2 255	33,7	480	2 290	21,0	12,7
Crabtree	560	1 485	37,7	345	1 510	22,8	14,9
Saint-Pierre	45	115	39,1	30	120	25,0	14,1
Joliette	3 690	8 415	43,9	2 755	7 645	36,0	7,8
Saint-Thomas	475	1 295	36,7	275	1 300	21,2	15,5
Notre-Dame-des-Prairies	1 450	4 010	36,2	830	3 665	22,6	13,5
Saint-Charles-Borromée	2 070	5 665	36,5	1 240	4 880	25,4	11,1
Saint-Ambroise-de-Kildare	565	1 505	37,5	370	1 515	24,4	13,1
Notre-Dame-de-Lourdes	420	1 060	39,6	295	1 165	25,3	14,3
Sainte-Mélanie	430	1 180	36,4	280	1 230	22,8	13,7

Notes :
Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :
Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Revenu après impôt

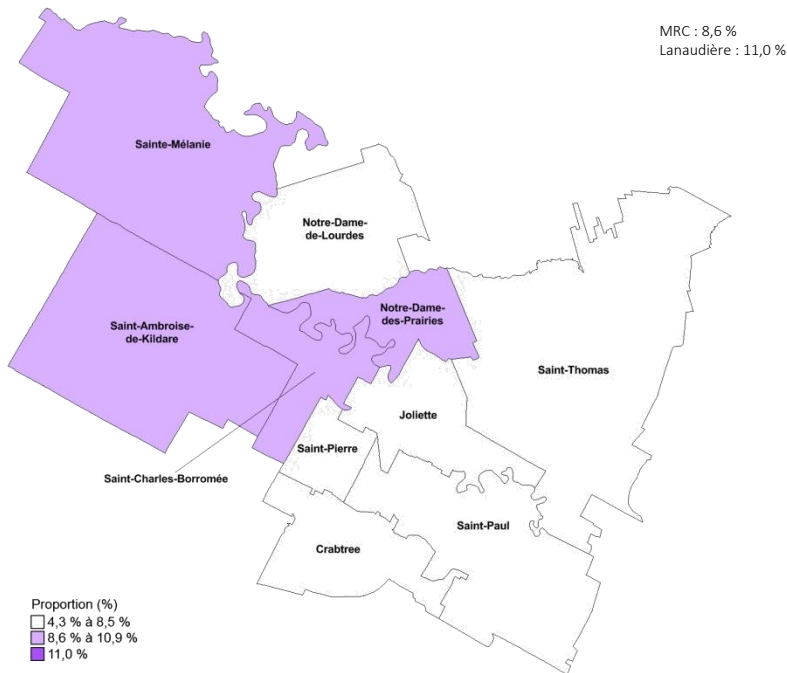
« Revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. »

L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. »

Pour le recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015.

Source :
Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon la municipalité, 2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de Joliette, 8,6 % des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés ont un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.
- 2 municipalités sur 10 ont au moins 10 % de personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.
- Saint-Charles-Borromée et Notre-Dame-des-Prairies sont les municipalités avec la plus grande part de personnes ayant un revenu après impôt supérieur à 60 000 \$.
- Saint-Pierre est la municipalité ayant la plus faible proportion de personnes avec un revenu après impôt supérieur à 60 000 \$.
- Saint-Charles-Borromée compte 2,1 % de personnes ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 100 000 \$.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$ ou à 100 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon la municipalité, 2015 (N et %)

	Égal ou supérieur à 60 000 \$			Égal ou supérieur à 100 000 \$		
	N	Total	%	N	Total	%
Saint-Paul	385	4 540	8,5	30	4 540	0,7
Crabtree	225	2 990	7,5	20	2 990	0,7
Saint-Pierre	10	235	4,3	0	235	0,0
Joliette	1 120	16 055	7,0	180	16 055	1,1
Saint-Thomas	205	2 590	7,9	20	2 590	0,8
Notre-Dame-des-Prairies	795	7 675	10,4	110	7 675	1,4
Saint-Charles-Borromée	1 120	10 545	10,6	225	10 545	2,1
Saint-Ambroise-de-Kildare	285	3 020	9,4	25	3 020	0,8
Notre-Dame-de-Lourdes	115	2 225	5,2	10	2 225	0,4
Sainte-Mélanie	210	2 410	8,7	40	2 410	1,7

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Revenu après impôt

« Revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. »

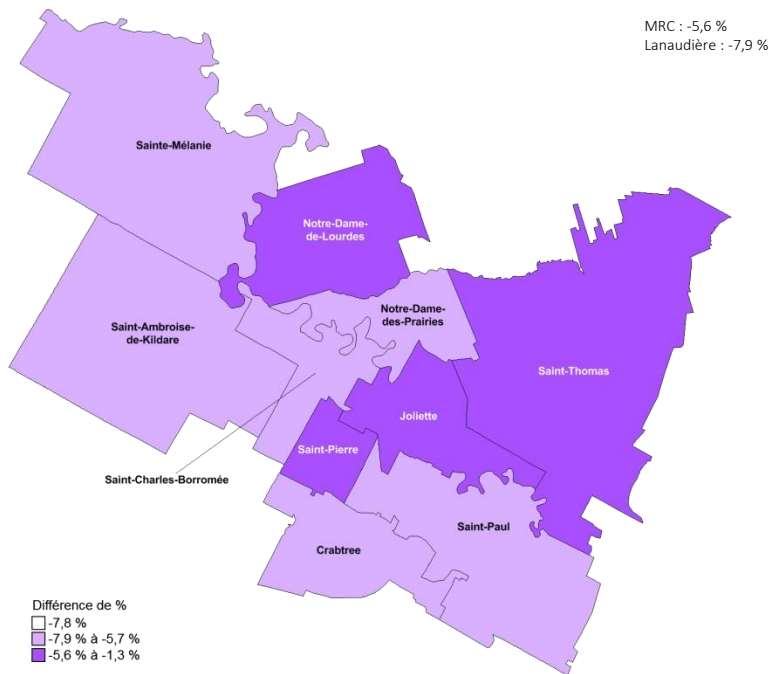
L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. »

Pour le recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015.

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Différence de proportions entre les femmes et les hommes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur 60 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon la municipalité, 2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de Joliette, 5,9 % des femmes et 12 % des hommes de 15 ans et plus dans les ménages privés ont un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.
- À l'exception de Saint-Charles-Borromée, toutes les municipalités comptent moins de 7 % de femmes ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.
- 3 municipalités sur 10 comptent moins de 10 % d'hommes avec un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.
- L'écart le plus important entre les femmes et les hommes se retrouve à Saint-Paul.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon le sexe et la municipalité, 2015 (N, % et différence de %)

	Femmes			Hommes			Différence (F-H)
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	105	2 255	4,7	280	2 290	12,2	-7,6
Crabtree	65	1 485	4,4	165	1 510	10,9	-6,6
Saint-Pierre	0	115	0,0	5	120	4,2	-4,2
Joliette	430	8 415	5,1	690	7 645	9,0	-3,9
Saint-Thomas	75	1 295	5,8	135	1 300	10,4	-4,6
Notre-Dame-des-Prairies	275	4 010	6,9	515	3 665	14,1	-7,2
Saint-Charles-Borromée	415	5 665	7,3	710	4 880	14,5	-7,2
Saint-Ambroise-de-Kildare	100	1 505	6,6	195	1 515	12,9	-6,2
Notre-Dame-de-Lourdes	45	1 060	4,2	65	1 165	5,6	-1,3
Sainte-Mélanie	70	1 180	5,9	145	1 230	11,8	-5,9

Notes :
Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :
Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Revenu après impôt

« Revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée.

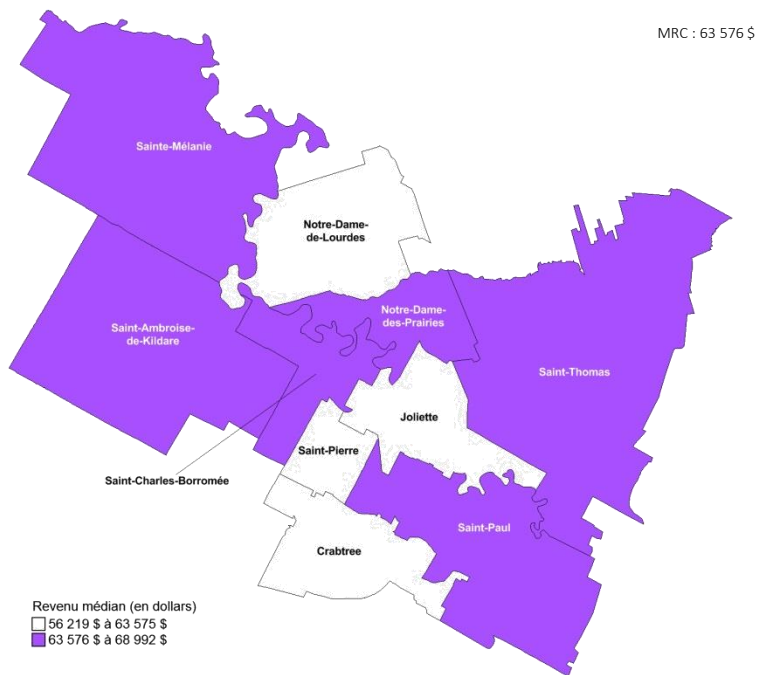
L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. »

Pour le recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015.

Source :
Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

REVENU

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille de recensement selon la municipalité, 2015 (\$)



- En 2015, dans la MRC de Joliette, le revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille de recensement est de 63 576 \$.
- Saint-Paul est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des ménages comptant une famille de recensement le plus élevé de la MRC.
- Joliette est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des ménages comptant une famille de recensement le plus faible de la MRC.
- 5 municipalités sur 10 ont un revenu médian après impôt des ménages comptant une famille de recensement supérieur à 65 000 \$.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille de recensement selon le type de famille et la municipalité, 2015 (N et \$)

	Couples	Monoparentales	Familles
	\$	\$	\$
Saint-Paul	72 586	53 312	68 992
Crabtree	69 291	53 632	63 424
Saint-Pierre	61 056	nd	57 728
Joliette	62 106	46 208	56 219
Saint-Thomas	70 713	56 192	67 328
Notre-Dame-des-Prairies	69 269	56 576	66 739
Saint-Charles-Borromée	68 821	53 888	64 882
Saint-Ambroise-de-Kildare	70 372	52 608	67 044
Notre-Dame-de-Lourdes	63 776	47 232	61 184
Sainte-Mélanie	68 864	43 904	67 072

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis. Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-400-X2016099.ivt.

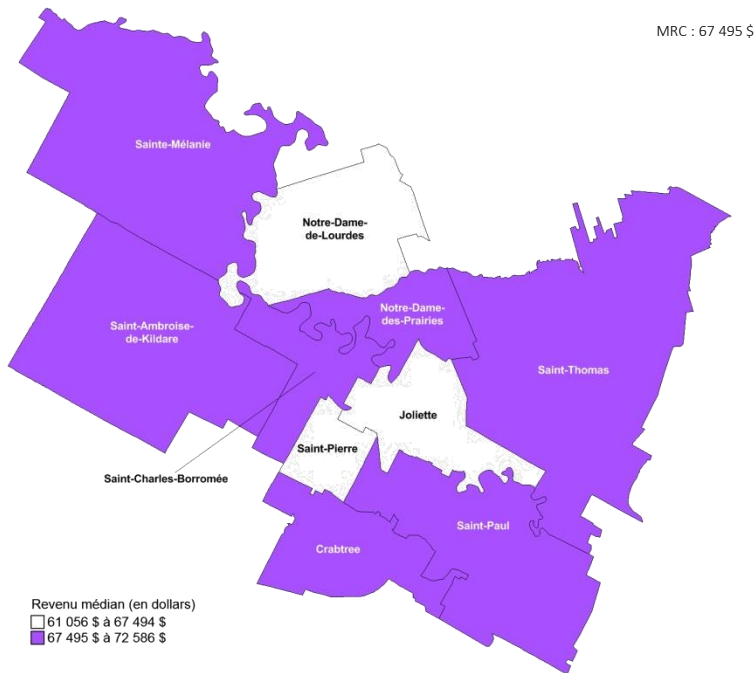
Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple sans autres personnes dans le ménage selon la municipalité, 2015 (\$)



- En 2015, dans la MRC de Joliette, le revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple sans autres personnes dans le ménage est de 67 495 \$.
- Saint-Paul est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple sans autres personnes dans le ménage le plus élevé de la MRC.
- Saint-Pierre est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple sans autres personnes dans le ménage le plus faible de la MRC.
- Saint-Charles-Borromée est la municipalité avec le revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple avec enfant(s) sans autres personnes dans le ménage le plus élevé.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple sans autres personnes dans le ménage selon la municipalité, 2015 (N et \$)

	Avec enfant(s)	Sans enfant	Total
	\$	\$	\$
Saint-Paul	83 866	61 133	72 586
Crabtree	85 675	57 472	69 291
Saint-Pierre	77 312	52 736	61 056
Joliette	77 172	53 888	62 106
Saint-Thomas	92 032	57 408	70 713
Notre-Dame-des-Prairies	89 446	59 085	69 269
Saint-Charles-Borromée	94 549	56 357	68 821
Saint-Ambroise-de-Kildare	89 899	55 360	70 372
Notre-Dame-de-Lourdes	77 269	53 696	63 776
Sainte-Mélanie	83 968	58 752	68 864

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-400-X2016099.iwt.

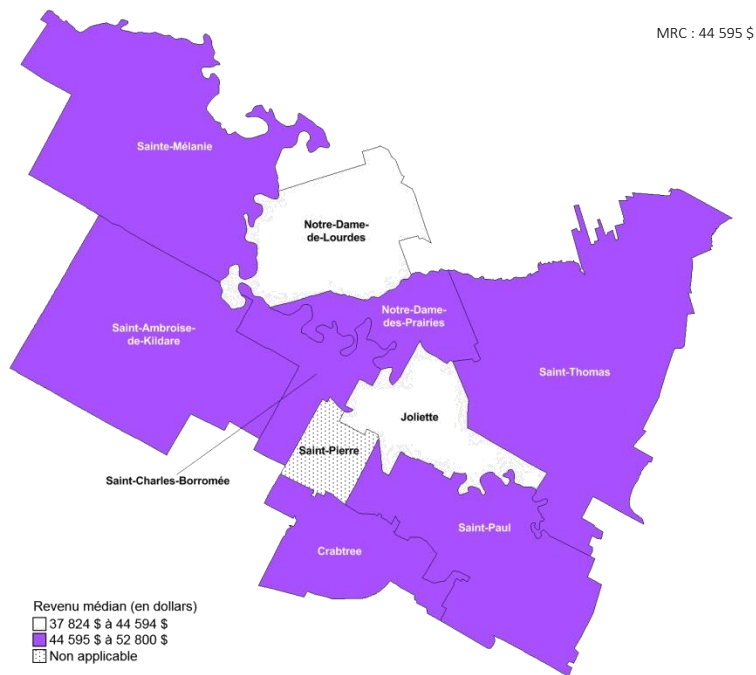
Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-401-X2016054.iwt.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage selon la municipalité, 2015 (\$)



- En 2015, dans la MRC de Joliette, le revenu médian après impôt des ménages comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage est de 44 595 \$.
- Notre-Dame-des-Prairies est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des ménages comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage le plus élevé de la MRC., et ce, peu importe le sexe du parent seul.
- Joliette est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des ménages comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage le plus faible de la MRC.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage selon le sexe du parent et la municipalité, 2015 (N et \$)

	Femmes	Hommes	Total
	\$	\$	\$
Saint-Paul	45 376	53 312	46 763
Crabtree	40 832	53 632	46 720
Saint-Pierre	nd	nd	nd
Joliette	36 326	46 208	37 824
Saint-Thomas	45 696	56 192	49 536
Notre-Dame-des-Prairies	50 112	56 576	52 800
Saint-Charles-Borromée	44 774	53 888	46 080
Saint-Ambroise-de-Kildare	46 720	52 608	48 704
Notre-Dame-de-Lourdes	43 968	47 232	44 096
Sainte-Mélanie	45 632	43 904	45 600

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis. Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-400-X2016099.iwt.

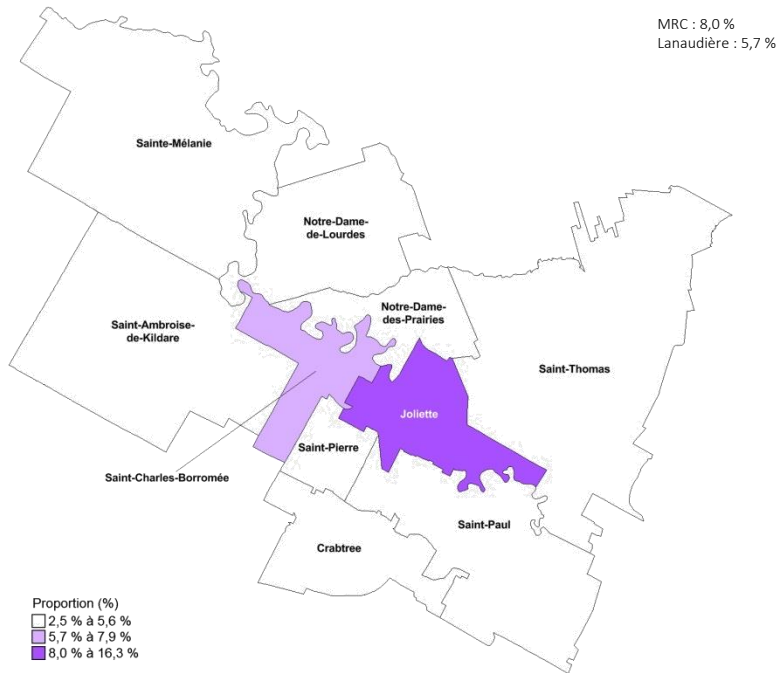
Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien 2016, Fichier 98-401-X2016054.iwt.

Proportion de la population totale vivant sous le seuil de faible revenu après impôt (SFR-Apl) selon la municipalité, 2015 (%)



- En 2015, dans la MRC de Joliette, 8,0 % de la population vit sous le seuil de faible revenu après impôt.
- Joliette est la municipalité ayant la plus forte proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu.
- Entre 2005 et 2015, la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu a baissé dans la presque totalité des municipalités de la MRC.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Population totale vivant sous le seuil de faible revenu après impôt (SFR-Apl) selon la municipalité, 2005 et 2015 (N, % et variation de la proportion)

	2005			2015			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	285	3 975	7,2	185	5 890	3,1	-56,2
Crabtree	290	3 350	8,7	210	3 850	5,5	-37,0
Saint-Pierre	0	305	na	10	275	3,6	na
Joliette	3 600	17 925	20,1	3 145	19 335	16,3	-19,0
Saint-Thomas	95	2 860	3,3	80	3 240	2,5	-25,7
Notre-Dame-des-Prairies	555	8 210	6,8	440	9 185	4,8	-29,1
Saint-Charles-Borromée	845	11 485	7,4	740	12 590	5,9	-20,1
Saint-Ambroise-de-Kildare	155	3 465	4,5	125	3 820	3,3	-26,8
Notre-Dame-de-Lourdes	60	2 180	2,8	90	2 780	3,2	17,6
Sainte-Mélanie	190	2 750	6,9	75	2 970	2,5	-63,5

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers CO-1123.iwt et 98-401-X2016053.iwt.

Seuil de faible revenu (SFR)

« Les seuils représentent les niveaux de revenu auxquels on s'attendait à ce que ces familles ou personnes consacrent 20 points de pourcentage de plus de leur revenu après impôt que la moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement. Ces seuils ont été indexés en dollars constants selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) d'ensemble. »

Le SFR-Apl comprend 35 seuils composés de sept tailles de familles et de cinq différentes tailles de secteurs de résidence pour tenir compte des économies d'échelle et des différences possibles du coût de la vie entre les communautés de tailles différentes. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Coup d'oeil

sur les municipalités de
la MRC Joliette

Recensement
2016

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Lanaudière



Chapitre IV

Le logement

Auteurs

Josée Payette
Patrick Bellehumeur

Collaborateurs

Élizabeth Cadieux
Christine Garand
Louise Lemire
Geneviève Marquis

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Josée Payette

Révision

Micheline Clermont

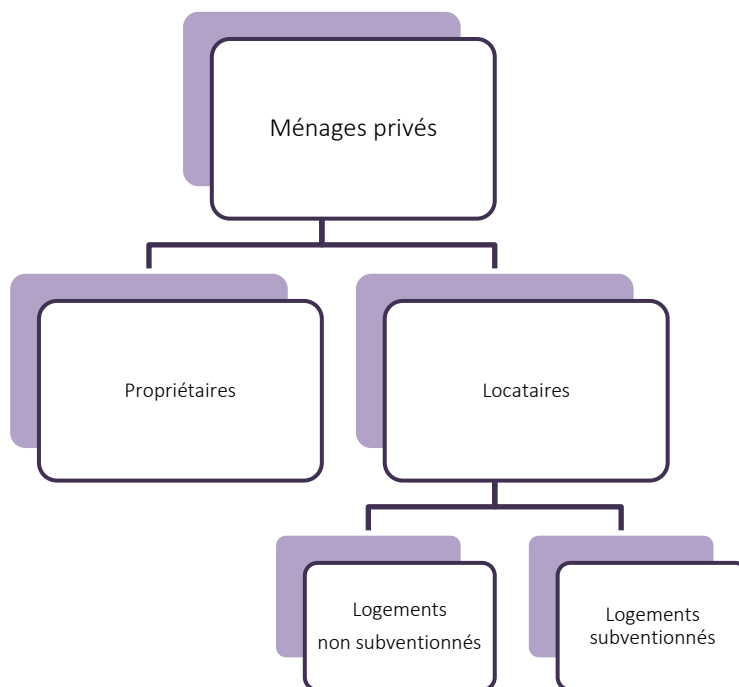
Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

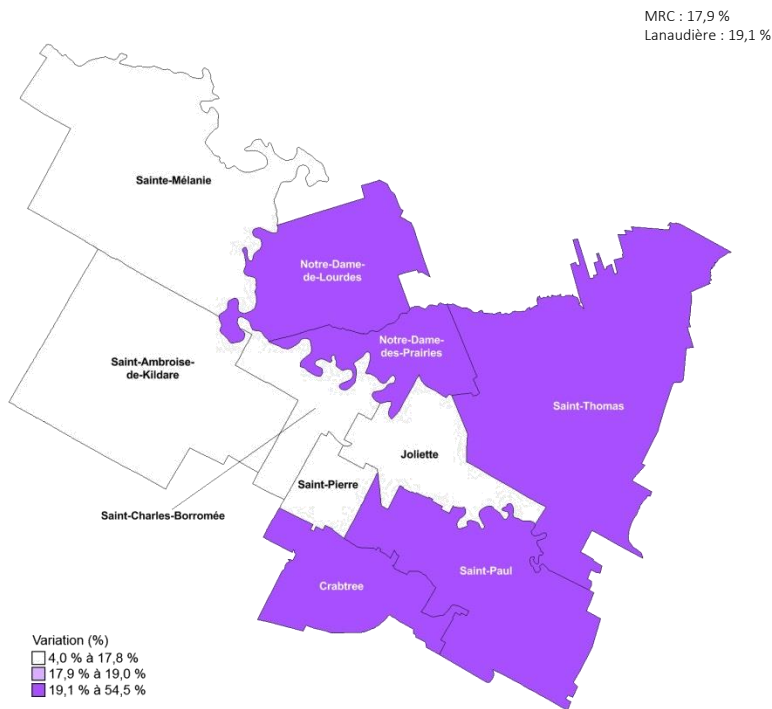
PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2016. Chapitre IV – Le logement*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018.

Source de l'image : Pixabay

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2018



Variation du nombre de ménages privés selon la municipalité, 2006-2016 (%)



- En 2016, la MRC de Joliette compte 29 700 ménages privés.
- 33 % des ménages privés de la MRC se situent dans la municipalité de Joliette.
- Entre 2006 et 2016, toutes les municipalités de la MRC ont connu une augmentation du nombre de ménages privés.
- Saint-Paul a connu la plus forte augmentation du nombre de ménages privés.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages privés selon la municipalité, 2006 et 2016 (N et variation)

	2006	2016	Variation
	N	N	%
Saint-Paul	1 550	2 395	54,5
Crabtree	1 360	1 665	22,4
Saint-Pierre	125	130	4,0
Joliette	8 805	9 775	11,0
Saint-Thomas	1 155	1 380	19,5
Notre-Dame-des-Prairies	3 570	4 255	19,2
Saint-Charles-Borromée	5 195	6 050	16,5
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 360	1 580	16,2
Notre-Dame-de-Lourdes	890	1 195	34,3
Sainte-Mélanie	1 165	1 275	9,4

Notes :
Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :
Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-579-XCB2006001.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

Ménage privé

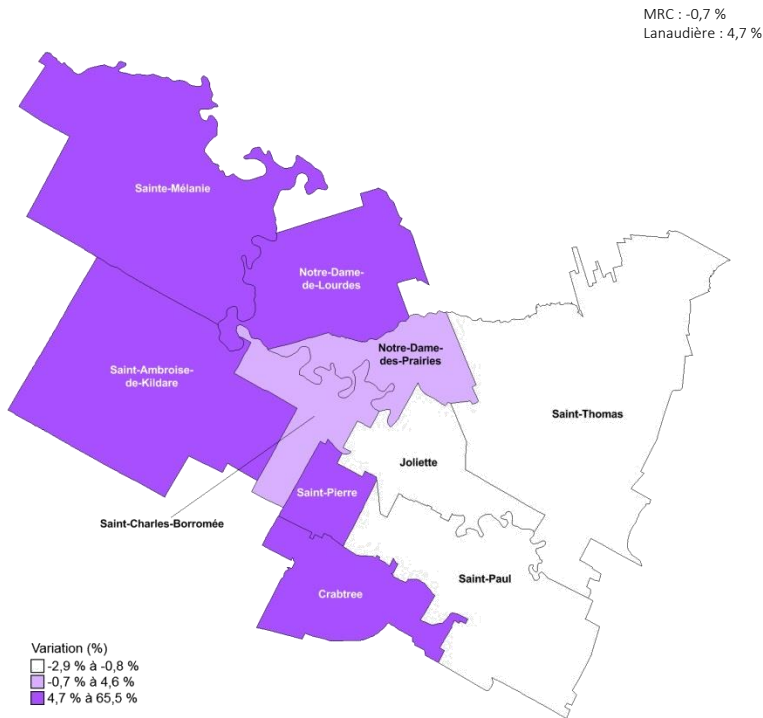
« Personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. »

Les ménages privés incluent les propriétaires, les locataires et les logements de bande.

Le nombre de ménages privés est égal au nombre de logements privés occupés.

Source :
Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion des ménages locataires selon la municipalité, 2006-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 41 % des ménages privés sont locataires.
- Joliette est la municipalité ayant la plus forte proportion de ménages privés locataires de la MRC.
- Saint-Paul est la municipalité ayant la plus faible proportion de ménages privés locataires de la MRC.
- Entre 2006 et 2016, 7 municipalités sur 10 ont connu une augmentation de la proportion de ménages privés locataires.
- Notre-Dame-de-Lourdes a connu la plus forte augmentation de la proportion de ménages privés locataires.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages locataires dans les ménages privés selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	260	1 550	16,8	390	2 395	16,3	-2,9
Crabtree	460	1 360	33,8	600	1 665	36,0	6,5
Saint-Pierre	30	125	24,0	45	130	34,6	44,2
Joliette	5 330	8 805	60,5	5 755	9 775	58,9	-2,7
Saint-Thomas	260	1 155	22,5	305	1 380	22,1	-1,8
Notre-Dame-des-Prairies	985	3 570	27,6	1 220	4 255	28,7	3,9
Saint-Charles-Borromée	2 335	5 195	44,9	2 835	6 050	46,9	4,3
Saint-Ambroise-de-Kildare	270	1 360	19,9	340	1 580	21,5	8,4
Notre-Dame-de-Lourdes	135	890	15,2	300	1 195	25,1	65,5
Sainte-Mélanie	220	1 165	18,9	255	1 275	20,0	5,9

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-579-XCB2006001.ivt et 98-401-X2016054.ivt.

Ménage privé locataire

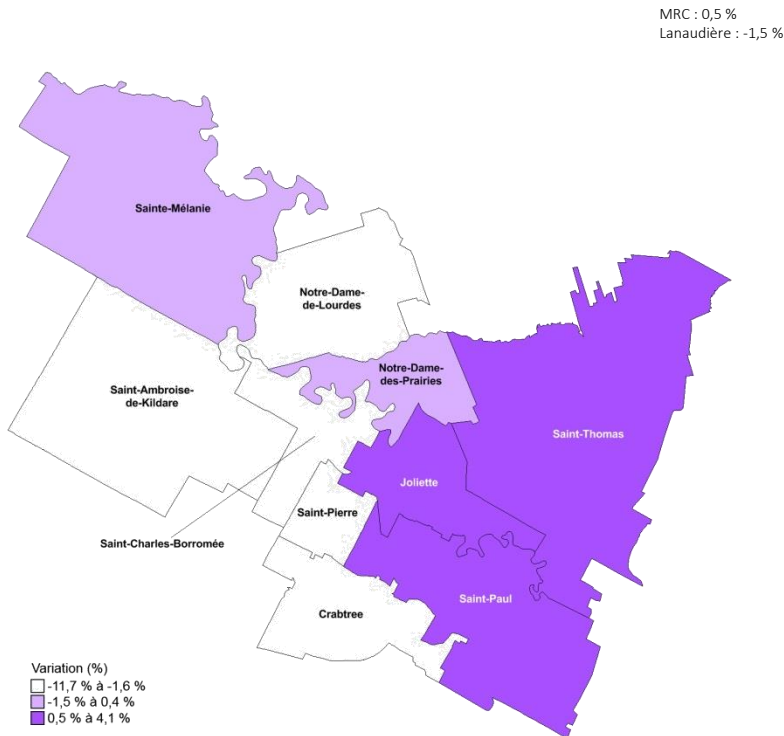
« Désigne les ménages privés dont aucun membre n'est propriétaire du logement. Le logement est considéré comme étant loué même si aucun loyer en argent n'est versé. »

Le nombre de ménages privés est égal au nombre de logements privés occupés.

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Variation de la proportion des ménages propriétaires selon la municipalité, 2006-2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 60 % des ménages privés sont propriétaires.
- Saint-Paul est la municipalité ayant la plus forte proportion de ménages privés propriétaires de la MRC.
- Joliette est la municipalité ayant la plus faible proportion de ménages privés propriétaires de la MRC.
- Entre 2006 et 2016, 3 municipalités sur 10 ont connu une augmentation de la proportion de ménages privés propriétaires.
- La ville de Joliette a connu la plus grande augmentation de la proportion de ménages privés propriétaires.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages propriétaires dans les ménages privés selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	1 290	1 550	83,2	2 010	2 395	83,9	0,8
Crabtree	900	1 360	66,2	1 065	1 665	64,0	-3,3
Saint-Pierre	95	125	76,0	90	130	69,2	-8,9
Joliette	3 480	8 805	39,5	4 020	9 775	41,1	4,1
Saint-Thomas	895	1 155	77,5	1 075	1 380	77,9	0,5
Notre-Dame-des-Prairies	2 585	3 570	72,4	3 035	4 255	71,3	-1,5
Saint-Charles-Borromée	2 865	5 195	55,1	3 220	6 050	53,2	-3,5
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 090	1 360	80,1	1 240	1 580	78,5	-2,1
Notre-Dame-de-Lourdes	755	890	84,8	895	1 195	74,9	-11,7
Sainte-Mélanie	945	1 165	81,1	1 020	1 275	80,0	-1,4

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-579-XCB2006001.iiv et 98-401-X2016054.iiv.

Ménage privé propriétaire

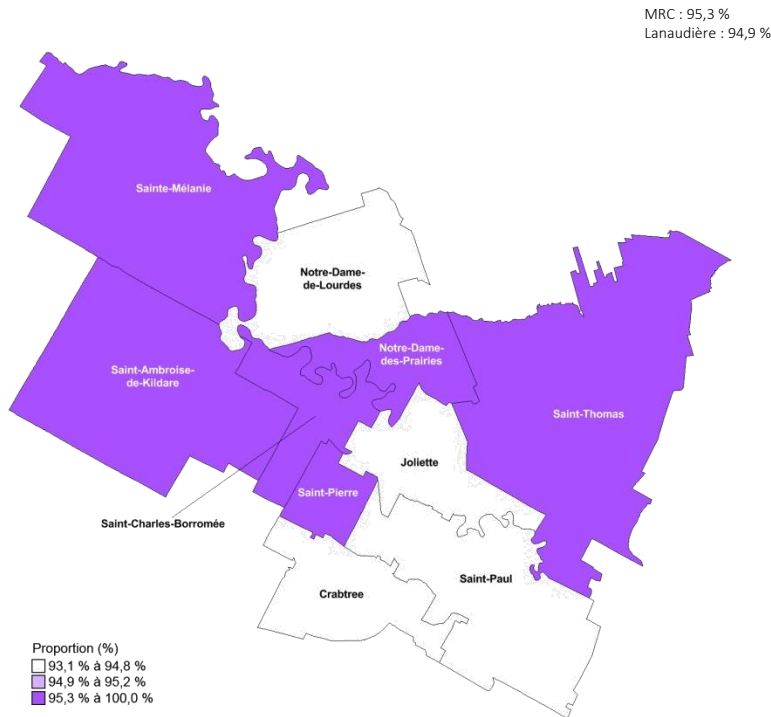
« Désigne un ménage privé au sein duquel au moins un des membres du ménage est propriétaire du logement, même s'il est encore en train de le payer. »

Le nombre de ménages privés est égal au nombre de logements privés occupés.

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion des logements privés occupés nécessitant seulement un entretien régulier ou des réparations mineures selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 95 % des logements privés occupés nécessitent seulement un entretien régulier ou des réparations mineures.
- Saint-Pierre est la municipalité ayant la plus forte proportion de logements nécessitant seulement un entretien régulier ou des réparations mineures.
- Entre 2006 et 2016, 7 municipalités sur 10 ont connu une augmentation de la proportion de logements nécessitant un entretien régulier ou des réparations mineures.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Logements nécessitant seulement un entretien régulier ou des réparations mineures parmi l'ensemble des logements privés occupés selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	
Saint-Paul	1 385	1 550	89,4	2 240	2 395	93,5	4,7
Crabtree	1 235	1 360	90,8	1 550	1 665	93,1	2,5
Saint-Pierre	100	125	80,0	130	130	100,0	25,0
Joliette	8 250	8 805	93,7	9 205	9 780	94,1	0,5
Saint-Thomas	1 095	1 155	94,8	1 310	1 375	95,3	0,5
Notre-Dame-des-Prairies	3 495	3 570	97,9	4 110	4 250	96,7	-1,2
Saint-Charles-Borromée	5 020	5 195	96,6	5 915	6 055	97,7	1,1
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 305	1 360	96,0	1 505	1 580	95,3	-0,7
Notre-Dame-de-Lourdes	825	890	92,7	1 115	1 190	93,7	1,1
Sainte-Mélanie	1 135	1 165	97,4	1 225	1 280	95,7	-1,8

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-579-XCB2006001.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

Logement privé occupé

Les logements privés occupés sont habités de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. Ils incluent les propriétaires, les locataires et les logements de bande.

État du logement

« Fait référence aux besoins de réparation du logement. Cette notion ne comprend pas les rénovations désirées ni les ajouts. »

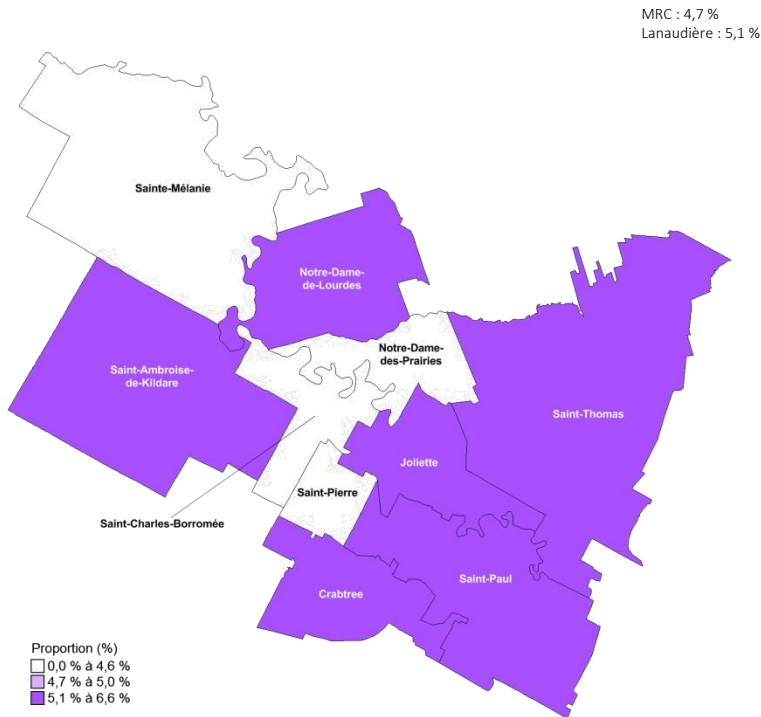
« La catégorie « entretien régulier » comprend les logements qui n'ont besoin que d'un entretien normal, tel que la peinture ou le nettoyage du système de chauffage. »

« La catégorie « réparations mineures requises » comprend les logements qui n'ont besoin que de réparations mineures, tels que les logements auxquels il y a des carreaux de plancher détachés ou manquants, briques descellées, etc. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion des logements privés occupés nécessitant des réparations majeures selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 4,7 % des logements privés occupés nécessitent des réparations majeures.
- Crabtree et Saint-Paul sont les municipalités ayant les plus fortes proportions de logements nécessitant des réparations majeures.
- Entre 2006 et 2016, 3 municipalités sur 10 ont connu une augmentation de la proportion de logements nécessitant des réparations majeures.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Logements nécessitant des réparations majeures parmi l'ensemble des logements privés occupés selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	160	1 550	10,3	155	2 395	6,5	-37,3
Crabtree	125	1 360	9,2	110	1 665	6,6	-28,1
Saint-Pierre	30	125	24,0	0	130	0,0	-100,0
Joliette	560	8 805	6,4	575	9 780	5,9	-7,6
Saint-Thomas	65	1 155	5,6	70	1 375	5,1	-9,5
Notre-Dame-des-Prairies	80	3 570	2,2	140	4 250	3,3	47,0
Saint-Charles-Borromée	170	5 195	3,3	140	6 055	2,3	-29,3
Saint-Ambroise-de-Kildare	50	1 360	3,7	80	1 580	5,1	37,7
Notre-Dame-de-Lourdes	65	890	7,3	75	1 190	6,3	-13,7
Sainte-Mélanie	25	1 165	2,1	55	1 280	4,3	100,2

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-579-XCB2006001.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

Logement privé occupé

Les logements privés occupés sont habités de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. Ils incluent les propriétaires, les locataires et les logements de bande.

État du logement

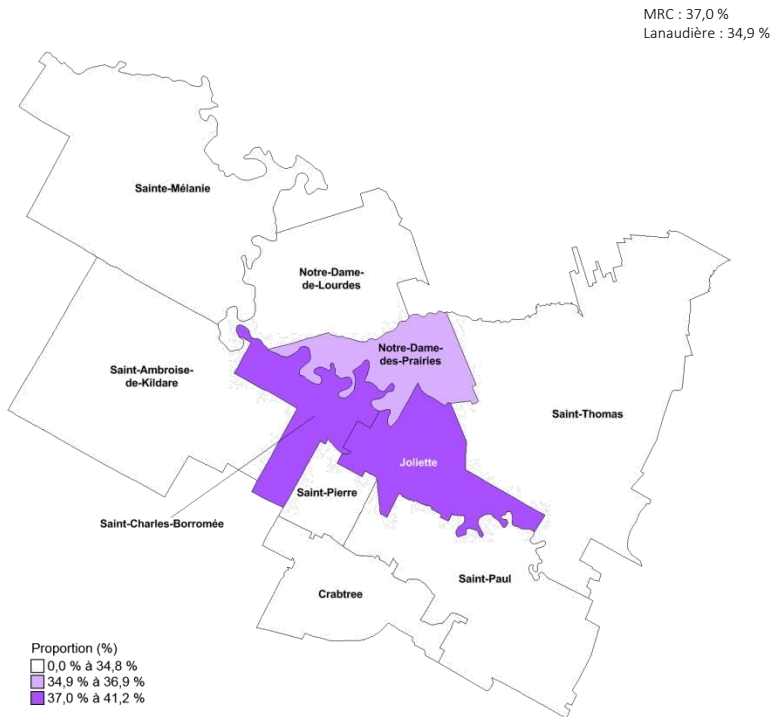
« Fait référence aux besoins de réparation du logement. Cette notion ne comprend pas les rénovations désirées ni les ajouts. »

« La catégorie « réparations majeures requises » comprend les logements qui ont besoin de réparations majeures, tels que les logements où la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, et les logements qui ont besoin de réparations structurelles aux murs, sols ou plafonds. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de ménages privés locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 37 % des ménages locataires consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.
- Saint-Charles-Borromée est la municipalité ayant la plus forte proportion de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.
- Saint-Pierre est la municipalité ayant la plus faible proportion de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.
- Entre 2006 et 2016, 4 municipalités sur 9 ont connu une augmentation de la proportion de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.
- Saint-Thomas a connu la plus forte augmentation de la proportion de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement parmi les ménages privés locataires la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	75	260	28,8	105	390	26,9	-6,7
Crabtree	155	460	33,7	180	600	30,0	-11,0
Saint-Pierre	0	30	0,0	0	40	0,0	na
Joliette	2 165	5 330	40,6	2 235	5 755	38,8	-4,4
Saint-Thomas	45	250	18,0	70	295	23,7	31,8
Notre-Dame-des-Prairies	295	980	30,1	430	1 220	35,2	17,1
Saint-Charles-Borromée	1 035	2 335	44,3	1 165	2 830	41,2	-7,1
Saint-Ambroise-de-Kildare	80	260	30,8	110	330	33,3	8,3
Notre-Dame-de-Lourdes	25	135	18,5	70	300	23,3	26,0
Sainte-Mélanie	90	220	40,9	60	250	24,0	-41,3

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.iwt et 98-400-X2016231.iwt.

Frais de logement

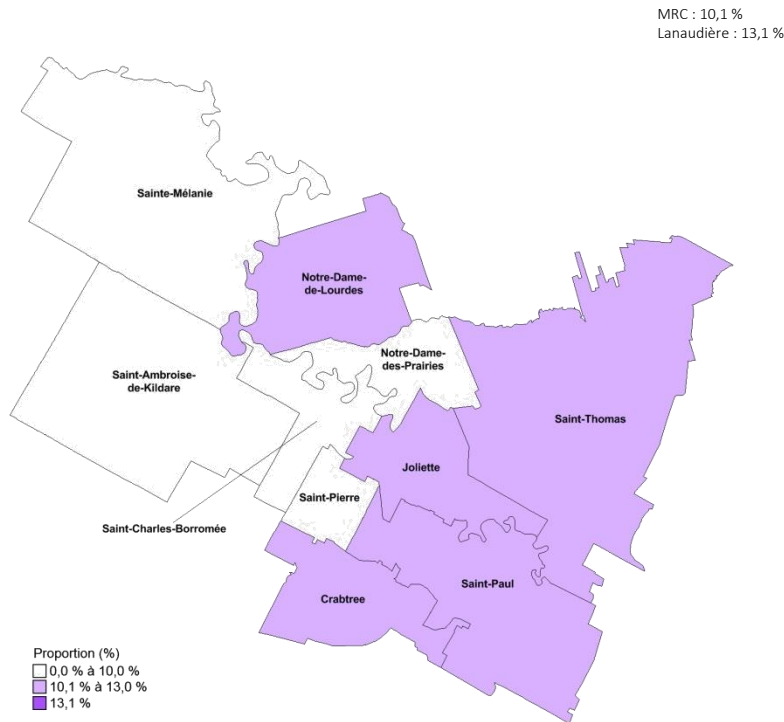
« Le rapport des frais de logement au revenu est calculé pour les ménages privés habitant un logement occupé par leur propriétaire ou un locataire et ayant déclaré un revenu total du ménage supérieur à zéro.

Les ménages privés habitant un logement de bande ou un logement situé sur une exploitation agricole exploitée par un membre du ménage ainsi que les ménages ayant déclaré un revenu total du ménage nul ou négatif sont exclus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de ménages privés propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 10 % des ménages propriétaires consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.
- Saint-Thomas et Joliette sont les municipalités ayant les plus fortes proportions de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.
- Saint-Ambroise-de-Kildare est la municipalité ayant la plus faible proportion de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.
- Entre 2006 et 2016, 3 municipalités sur 10 ont connu une augmentation de la proportion de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.
- Crabtree a connu la plus forte augmentation de la proportion de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement parmi les ménages privés propriétaires selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	190	1 285	14,8	215	1 995	10,8	-27,1
Crabtree	70	890	7,9	120	1 050	11,4	45,3
Saint-Pierre	15	90	16,7	0	90	0,0	-100,0
Joliette	395	3 480	11,4	480	4 020	11,9	5,2
Saint-Thomas	110	875	12,6	125	1 045	12,0	-4,8
Notre-Dame-des-Prairies	315	2 585	12,2	295	3 030	9,7	-20,1
Saint-Charles-Borromée	315	2 845	11,1	255	3 215	7,9	-28,4
Saint-Ambroise-de-Kildare	140	1 085	12,9	80	1 190	6,7	-47,9
Notre-Dame-de-Lourdes	105	750	14,0	105	890	11,8	-15,7
Sainte-Mélanie	85	930	9,1	100	1 005	10,0	8,9

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.iwt et 98-400-X2016231.iwt.

Frais de logement

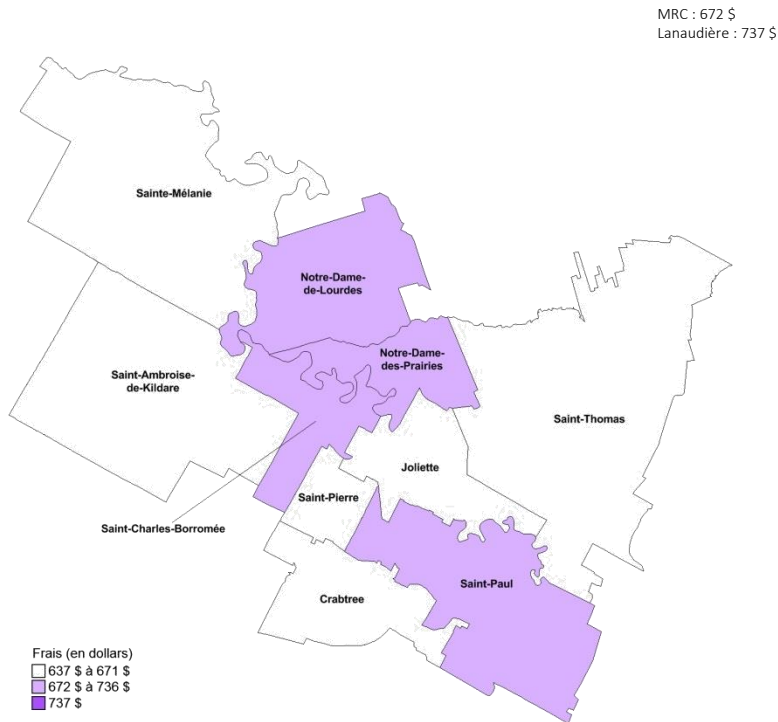
« Le rapport des frais de logement au revenu est calculé pour les ménages privés habitant un logement occupé par leur propriétaire ou un locataire et ayant déclaré un revenu total du ménage supérieur à zéro.

Les ménages privés habitant un logement de bande ou un logement situé sur une exploitation agricole exploitée par un membre du ménage ainsi que les ménages ayant déclaré un revenu total du ménage nul ou négatif sont exclus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Frais de logement mensuels médians pour les logements occupés par un ménage locataire selon la municipalité, 2016 (en dollars)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, les frais de logements mensuels médians des ménages propriétaires sont de 847 \$.
- En 2016, dans la MRC de Joliette, les frais de logements mensuels médians des ménages locataires sont de 672 \$.
- Saint-Pierre est la seule municipalité de la MRC où les frais médians sont plus élevés chez les locataires que chez les propriétaires.
- Les frais de logement mensuels médians les plus élevés chez les propriétaires est à Saint-Paul.
- Les frais de logement mensuels médians les plus élevés chez les locataires est à Saint-Charles-Borromée.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Frais de logement mensuels médians pour les logements privés occupés selon le mode d'occupation et la municipalité, 2016 (en dollars)

	Propriétaire	Locataire
	\$	\$
Saint-Paul	969	700
Crabtree	808	662
Saint-Pierre	454	648
Joliette	893	637
Saint-Thomas	880	664
Notre-Dame-des-Prairies	839	708
Saint-Charles-Borromée	802	725
Saint-Ambroise-de-Kildare	741	668
Notre-Dame-de-Lourdes	755	712
Sainte-Mélanie	767	662

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Frais de logement

« Les frais de logement réfèrent au montant total moyen de tous les frais de logements payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires ou locataires de leur logement.

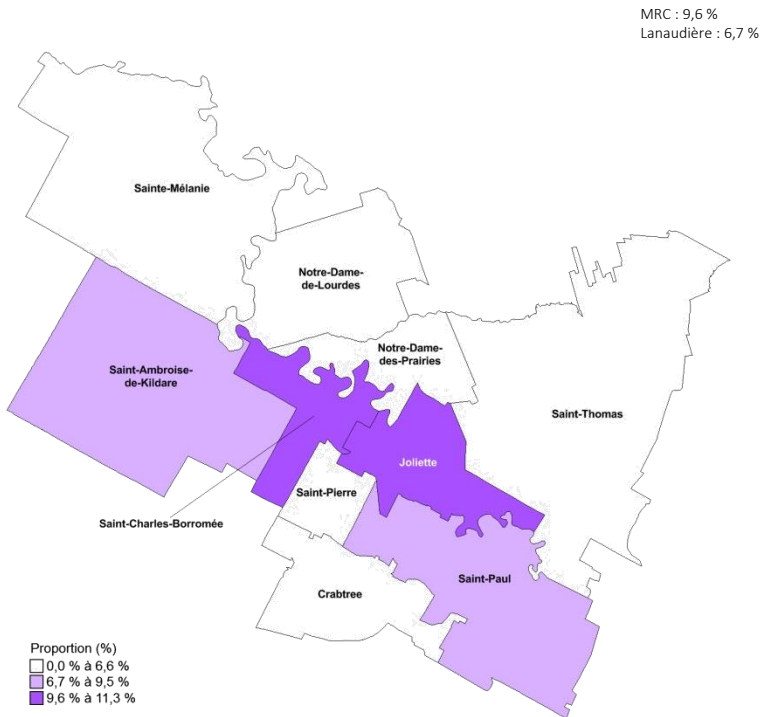
Pour les ménages propriétaires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété (communément appelés frais de condominium), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.

Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de ménages privés locataires vivant dans un logement subventionné selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 9,6 % des ménages locataires vivent dans un logement subventionné.
- 56 % des logements subventionnés se retrouvent à Joliette.
- Les villes de Joliette et de Saint-Charles-Borromée ont au moins 10 % de logements subventionnés sur leur territoire.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages privés locataires vivant dans un logement subventionné ou non selon la municipalité, 2016 (N et %)

	Subventionné		Non subventionné		Total
	N	%	N	%	N
Saint-Paul	30	7,7	360	92,3	390
Crabtree	30	5,0	570	95,0	600
Saint-Pierre	0	0,0	40	100,0	40
Joliette	650	11,3	5 105	88,7	5 755
Saint-Thomas	15	5,1	280	94,9	295
Notre-Dame-des-Prairies	75	6,1	1 140	93,4	1 220
Saint-Charles-Borromée	300	10,6	2 530	89,4	2 830
Saint-Ambroise-de-Kildare	25	7,6	310	93,9	330
Notre-Dame-de-Lourdes	15	5,0	280	93,3	300
Sainte-Mélanie	15	6,0	235	94,0	250

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-400-X2016231.ivt.

Logement subventionné

« Logement subventionné indique si un ménage locataire habite dans un logement subventionné. Les logements subventionnés (ou à loyer indexé) incluent les logements dont le loyer est déterminé en fonction du revenu, les logements sociaux, les logements sans but lucratif, les habitations à loyer modique, les programmes gouvernementaux d'aide au logement, les suppléments au loyer et les allocations de logement. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Coup d'oeil

sur les municipalités de
la MRC Joliette

Recensement
2016

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Lanaudière



Chapitre V

Immigration - Minorités visibles

Auteurs

Josée Payette
Patrick Bellehumeur

Collaborateurs

Élizabeth Cadieux
Christine Garand
Louise Lemire
Geneviève Marquis

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Josée Payette

Révision

Micheline Clermont

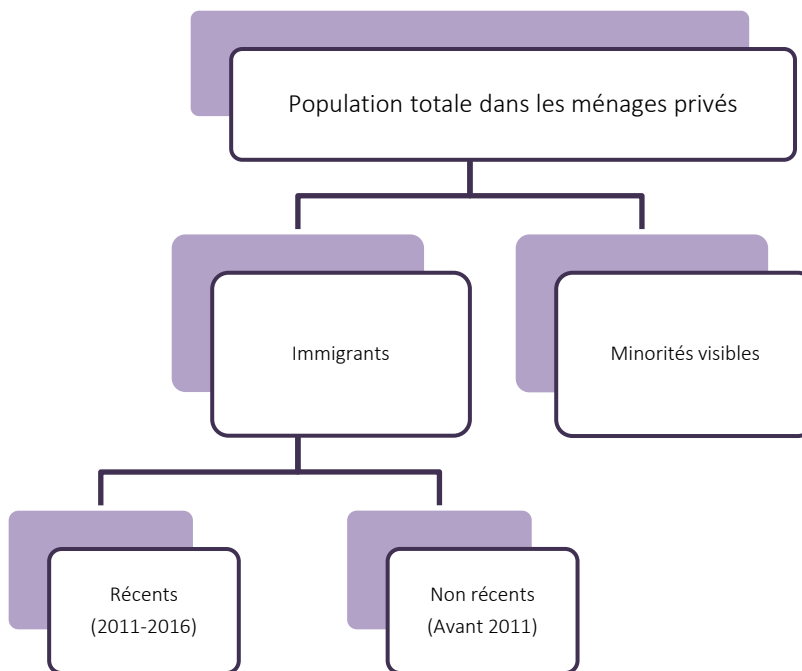
Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

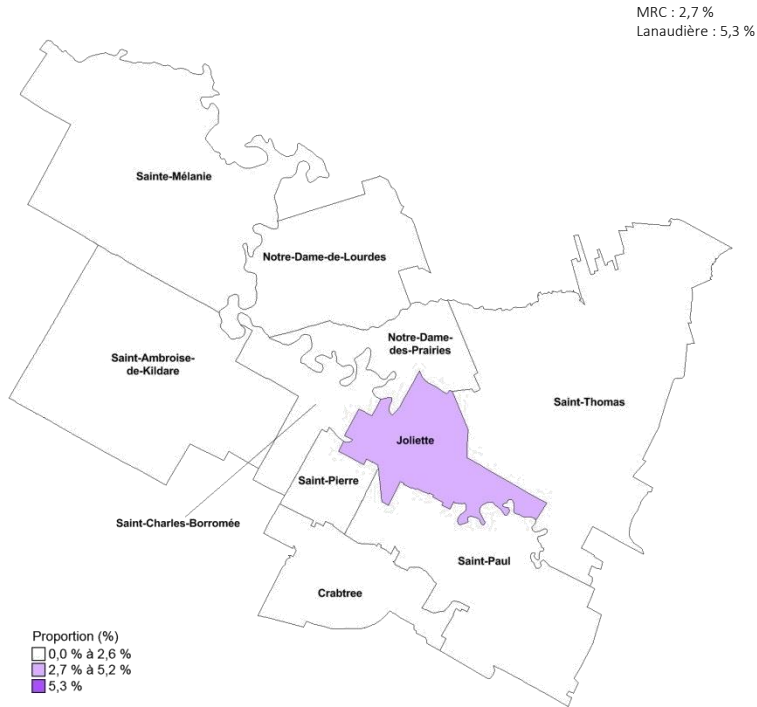
PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2016. Chapitre V – Immigration – Minorités visibles*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018.

Source de l'image : Pixabay

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2018



Proportion d'immigrants parmi la population totale dans les ménages privés selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 2,7 % de la population est immigrante.
- 56 % des immigrants de la MRC résident dans la municipalité de Joliette.
- Joliette est la municipalité ayant la plus grande proportion d'immigrants de la MRC.
- Entre 2006 et 2016, dans la municipalité de Joliette, la proportion d'immigrants a augmenté de 35 %.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Immigrants parmi la population totale dans les ménages privés selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	40	3 975	1,0	85	5 890	1,4	43,4
Crabtree	45	3 350	1,3	80	3 835	2,1	55,3
Saint-Pierre	0	300	0,0	0	295	0,0	na
Joliette	665	18 325	3,6	950	19 340	4,9	35,4
Saint-Thomas	35	2 860	1,2	35	3 240	1,1	-11,7
Notre-Dame-des-Prairies	155	8 220	1,9	145	9 180	1,6	-16,2
Saint-Charles-Borromée	225	11 695	1,9	265	12 590	2,1	9,4
Saint-Ambroise-de-Kildare	55	3 465	1,6	45	3 820	1,2	-25,8
Notre-Dame-de-Lourdes	45	2 185	2,1	40	2 780	1,4	-30,1
Sainte-Mélanie	25	2 750	0,9	45	2 970	1,5	66,7

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.iwt et 98-401-X2016054.iwt.

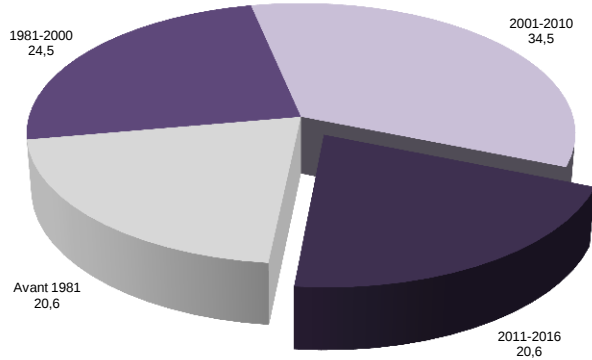
Immigrant

« Personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe.. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Répartition des immigrants dans les ménages privés selon la période d'immigration,
MRC Joliette, 2016 (%)



N = 1 695

- En 2016, dans la MRC de Joliette, 21 % des immigrants sont des immigrants récents, soit des personnes arrivées au Canada durant la 2011-2016.
- 45 % des immigrants de la MRC de Joliette sont arrivés au Canada avant 2001.
- Dans la municipalité de Joliette, près du tiers des immigrants sont arrivés durant la 2011-2016.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Immigrants dans les ménages privés selon la période d'immigration et la municipalité, 2016
(N et %)

	Avant 1981		1981-2000		2001-2010		2011-2016		Total
	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Saint-Paul	35	41,2	30	35,3	10	11,8	0	0,0	85
Crabtree	10	12,5	20	25,0	50	62,5	0	0,0	80
Saint-Pierre	10	na	0	na	0	na	0	na	na
Joliette	125	13,2	170	17,9	350	36,8	305	32,1	950
Saint-Thomas	10	28,6	30	85,7	10	28,6	0	0,0	35
Notre-Dame-des-Prairies	35	24,1	30	20,7	55	37,9	10	6,9	145
Saint-Charles-Borromée	80	30,2	90	34,0	75	28,3	15	5,7	265
Saint-Ambroise-de-Kildare	20	44,4	10	22,2	10	22,2	10	22,2	45
Notre-Dame-de-Lourdes	15	37,5	15	37,5	10	25,0	0	0,0	40
Sainte-Mélanie	20	44,4	10	22,2	10	22,2	0	0,0	45

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Immigrant

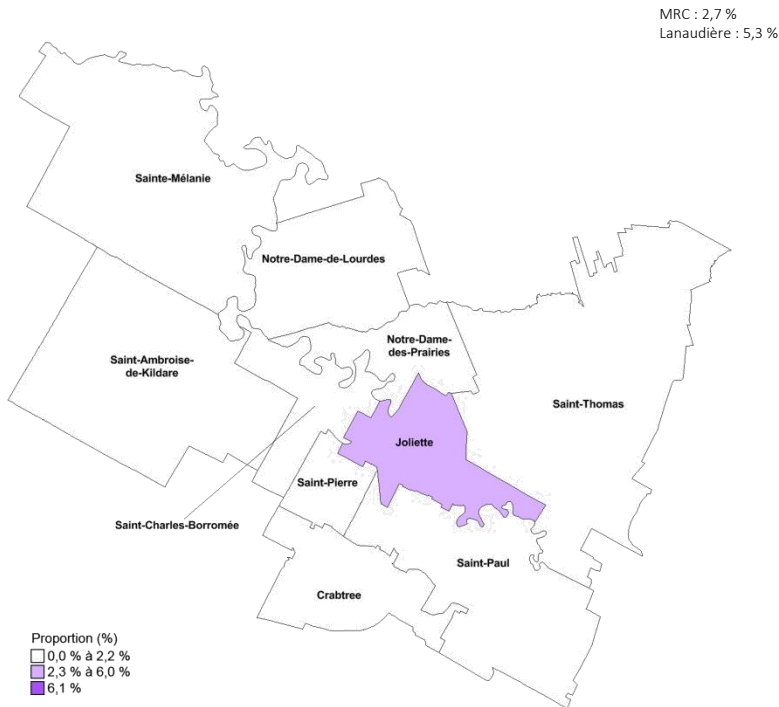
« Personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe.. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

MINORITÉS VISIBLES

Proportion des minorités visibles parmi la population totale dans les ménages privés selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 1 490 personnes sont issues d'une minorité visible.
- Entre 2006 et 2016, il y a eu une augmentation de 75 % de la proportion de personnes issues d'une minorité visible.
- La municipalité de Joliette compte 56 % de la population issue d'une minorité visible de la MRC.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Minorités visibles parmi la population totale dans les ménages privés selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	30	3 975	0,8	100	5 890	1,7	125,0
Crabtree	10	3 350	0,3	50	3 835	1,3	336,8
Saint-Pierre	0	300	0,0	0	295	0,0	0,0
Joliette	440	18 325	2,4	840	19 340	4,3	80,9
Saint-Thomas	0	2 860	0,0	50	3 240	1,5	na
Notre-Dame-des-Prairies	160	8 220	1,9	105	9 180	1,1	-41,2
Saint-Charles-Borromée	70	11 695	0,6	250	12 590	2,0	231,8
Saint-Ambroise-de-Kildare	15	3 465	0,4	40	3 820	1,0	141,9
Notre-Dame-de-Lourdes	20	2 185	0,9	20	2 780	0,7	-21,4
Sainte-Mélanie	10	2 750	0,4	25	2 970	0,8	131,5

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers 94-581-XCB2006001.ivt et 98-401-X2016054.ivt.

Minorité visible

« Réfère au fait qu'une personne appartient ou n'appartient pas à une des minorités visibles définies dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et, le cas échéant, le groupe de minorités visibles en question. Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Il s'agit principalement des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais . »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Coup d'oeil

sur les municipalités de
la MRC Joliette

Recensement
2016



Chapitre VI

La scolarité

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Lanaudière

Auteurs

Josée Payette
Patrick Bellehumeur

Collaborateurs

Élizabeth Cadieux
Christine Garand
Louise Lemire
Geneviève Marquis

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Josée Payette

Révision

Micheline Clermont

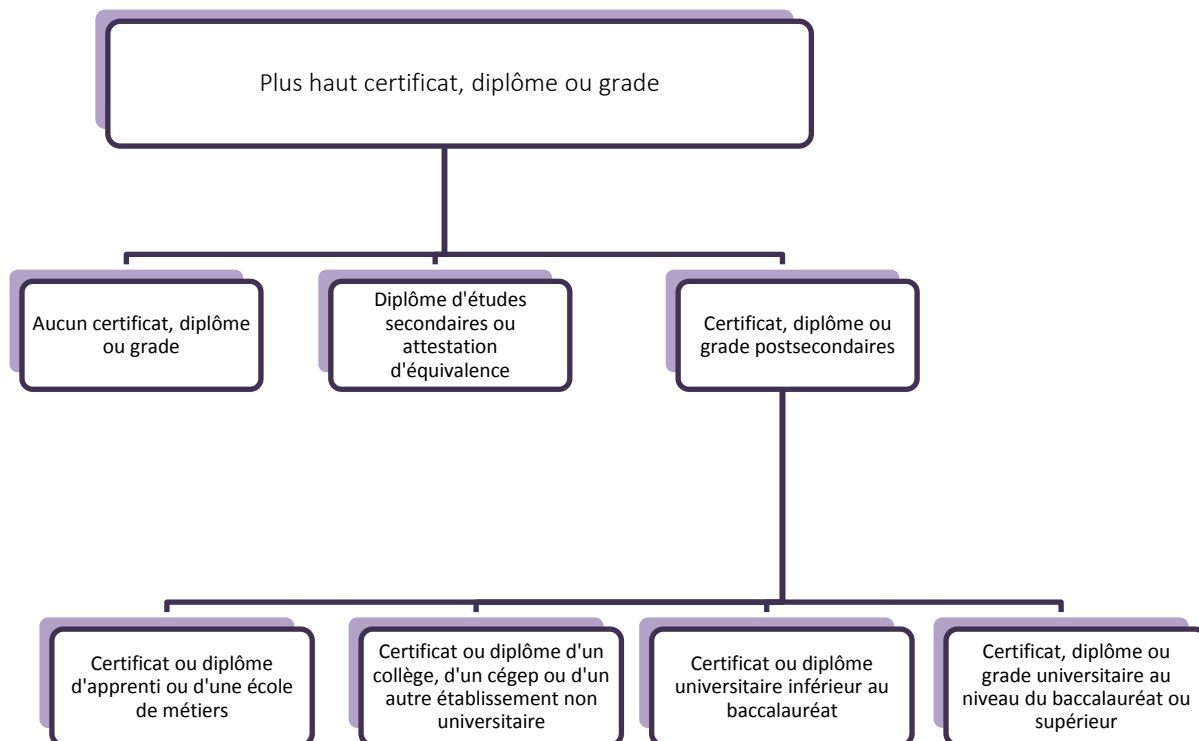
Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

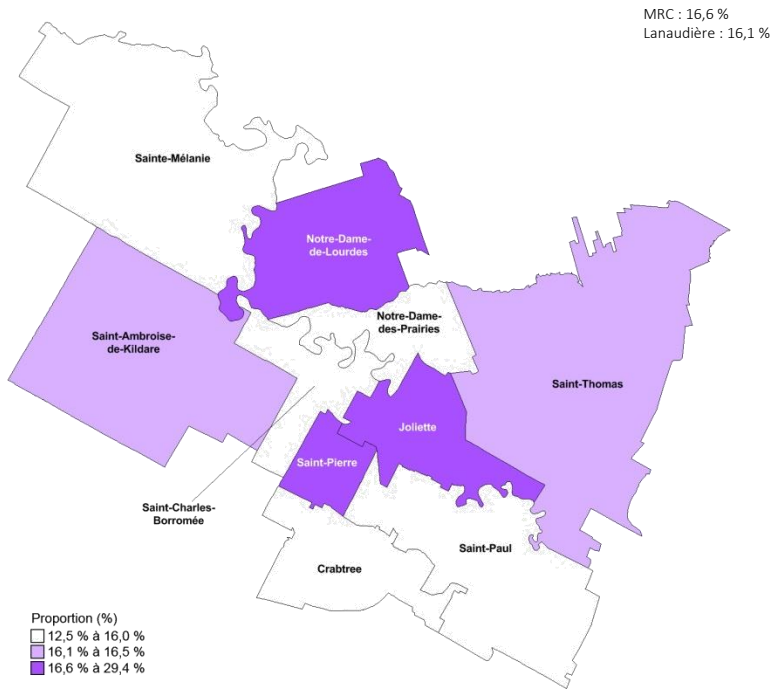
PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2016. Chapitre VI – La scolarité*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018.

Source de l'image : Pixabay

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2018



Proportion de personnes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 17 % des personnes de 25-64 ans n'ont pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- Saint-Pierre est la municipalité avec la proportion la plus élevée de personnes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- Notre-Dame-des-Prairies est la municipalité avec la proportion la plus faible de personnes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- Entre 2006 et 2016, 8 des 10 municipalités ont connu une baisse de leur proportion de personnes sans certificat, diplôme ou grade.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	495	2 315	21,4	490	3 340	14,7	-31,4
Crabtree	285	1 820	15,7	285	1 975	14,4	-7,8
Saint-Pierre	45	180	25,0	50	170	29,4	17,6
Joliette	2 305	9 760	23,6	2 195	10 440	21,0	-11,0
Saint-Thomas	320	1 745	18,3	290	1 785	16,2	-11,4
Notre-Dame-des-Prairies	780	4 695	16,6	600	4 810	12,5	-24,9
Saint-Charles-Borromée	850	6 420	13,2	820	6 185	13,3	0,1
Saint-Ambroise-de-Kildare	425	2 085	20,4	350	2 125	16,5	-19,2
Notre-Dame-de-Lourdes	370	1 265	29,2	315	1 530	20,6	-29,6
Sainte-Mélanie	380	1 650	23,0	250	1 650	15,2	-34,2

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

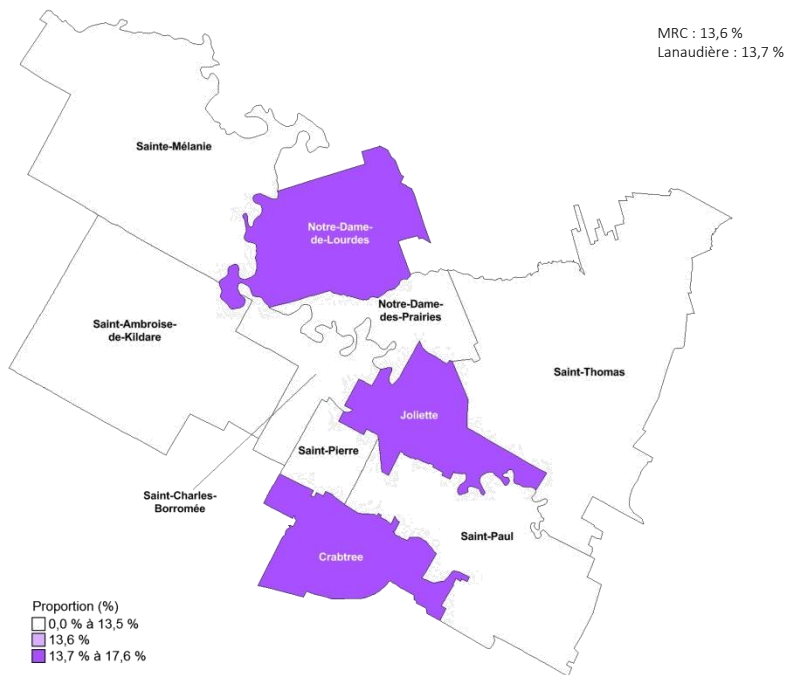
« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de femmes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 14 % des femmes de 25-64 ans n'ont pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- Joliette est la municipalité avec la proportion la plus élevée de femmes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- Saint-Charles-Borromée se classe parmi les municipalités avec la proportion la plus faible de femmes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- Entre 2006 et 2016, toutes les municipalités ont connu une baisse de leur proportion de femmes sans certificat, diplôme ou grade.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Femmes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	255	1 130	22,6	185	1 645	11,2	-50,2
Crabtree	155	940	16,5	140	945	14,8	-10,2
Saint-Pierre	15	90	16,7	0	80	0,0	-100,0
Joliette	1 155	5 215	22,1	940	5 355	17,6	-20,7
Saint-Thomas	135	855	15,8	105	900	11,7	-26,1
Notre-Dame-des-Prairies	420	2 485	16,9	280	2 490	11,2	-33,5
Saint-Charles-Borromée	505	3 455	14,6	355	3 335	10,6	-27,2
Saint-Ambroise-de-Kildare	185	1 060	17,5	115	1 035	11,1	-36,3
Notre-Dame-de-Lourdes	190	645	29,5	130	760	17,1	-41,9
Sainte-Mélanie	170	770	22,1	105	820	12,8	-42,0

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

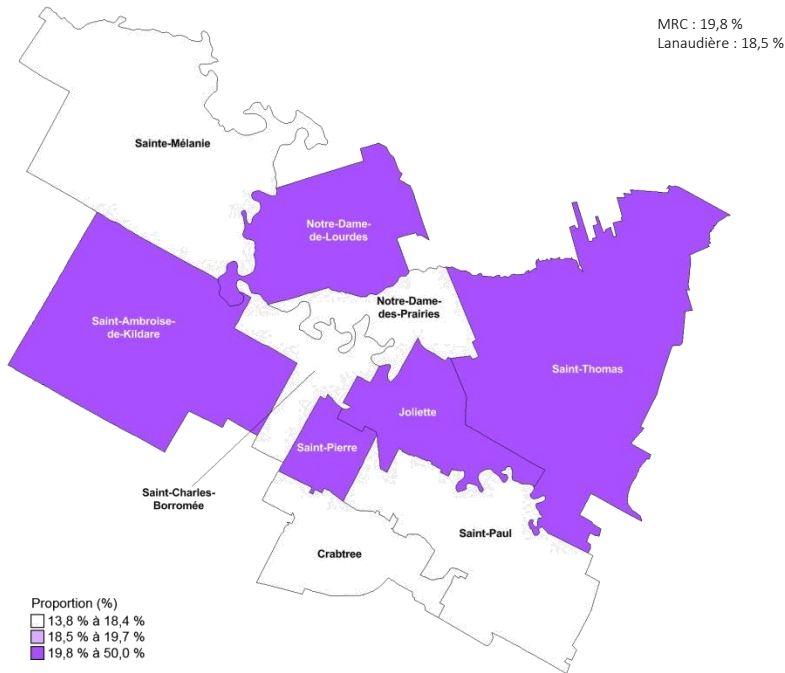
« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion d'hommes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 20 % des hommes de 25-64 ans n'ont pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- Saint-Pierre est la municipalité avec la proportion la plus élevée d'hommes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- Notre-Dame-des-Prairies et Crabtree sont les municipalités avec les proportions les plus faibles d'hommes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.
- Entre 2006 et 2016, 8 des 10 municipalités ont connu une baisse de leur proportion d'hommes sans certificat, diplôme ou grade.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Hommes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	240	1 175	20,4	305	1 695	18,0	-11,9
Crabtree	135	880	15,3	145	1 025	14,1	-7,8
Saint-Pierre	20	90	22,2	45	90	50,0	125,0
Joliette	1 150	4 545	25,3	1 255	5 080	24,7	-2,4
Saint-Thomas	190	890	21,3	185	875	21,1	-1,0
Notre-Dame-des-Prairies	365	2 205	16,6	320	2 320	13,8	-16,7
Saint-Charles-Borromée	350	2 970	11,8	465	2 850	16,3	38,5
Saint-Ambroise-de-Kildare	250	1 020	24,5	230	1 085	21,2	-13,5
Notre-Dame-de-Lourdes	175	620	28,2	190	770	24,7	-12,6
Sainte-Mélanie	205	885	23,2	145	830	17,5	-24,6

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

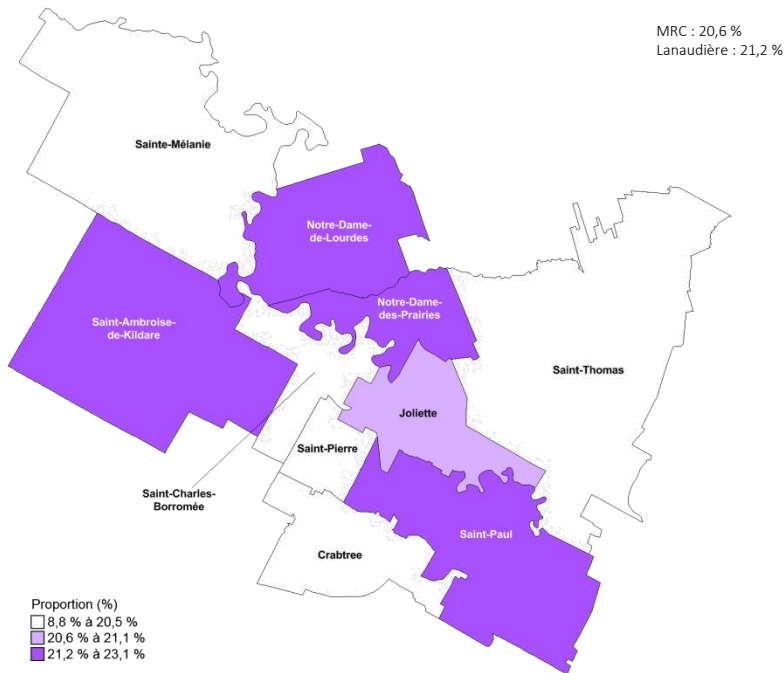
« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 21 % des personnes de 25-64 ans ont uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Notre-Dame-des-Prairies obtient la proportion la plus élevée de personnes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Saint-Charles-Borromée présente la proportion la plus faible de personnes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Entre 2006 et 2016, toutes les municipalités ont connu une baisse de leur proportion de personnes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	
Saint-Paul	620	2 315	26,8	720	3 340	21,6	-19,5
Crabtree	485	1 820	26,6	400	1 975	20,3	-24,0
Saint-Pierre	65	180	36,1	15	170	8,8	-75,6
Joliette	2 230	9 760	22,8	2 185	10 440	20,9	-8,4
Saint-Thomas	435	1 745	24,9	350	1 785	19,6	-21,3
Notre-Dame-des-Prairies	1 205	4 695	25,7	1 110	4 810	23,1	-10,1
Saint-Charles-Borromée	1 530	6 420	23,8	1 095	6 185	17,7	-25,7
Saint-Ambroise-de-Kildare	500	2 085	24,0	475	2 125	22,4	-6,8
Notre-Dame-de-Lourdes	295	1 265	23,3	325	1 530	21,2	-8,9
Sainte-Mélanie	395	1 650	23,9	325	1 650	19,7	-17,7

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

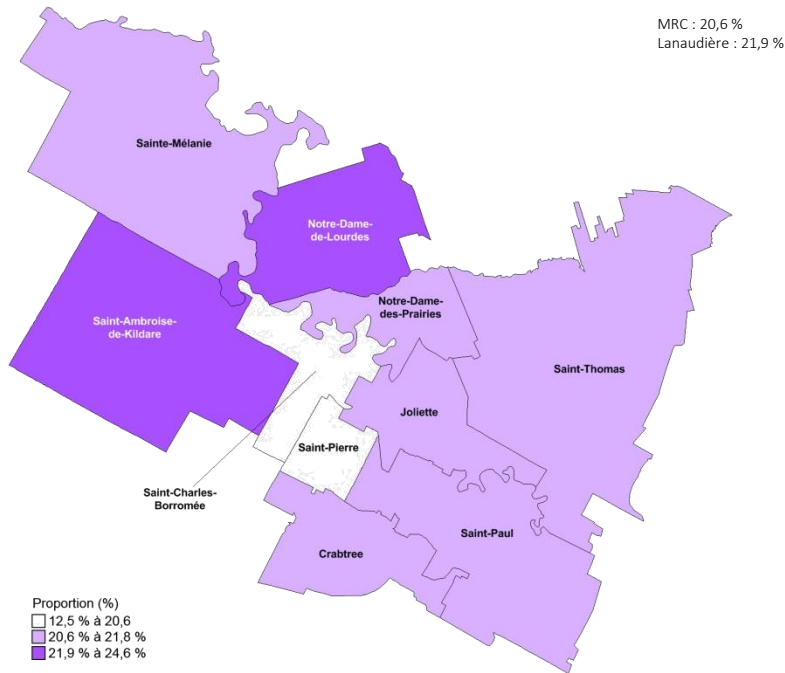
« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de femmes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 21 % des femmes de 25-64 ans ont uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Saint-Ambroise-de-Kildare obtient la proportion la plus élevée de femmes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Saint-Charles-Borromée présente la proportion la plus faible de femmes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Entre 2006 et 2016, toutes les municipalités ont connu une baisse de leur proportion de femmes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Femmes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	310	1 130	27,4	350	1 645	21,3	-22,4
Crabtree	285	940	30,3	205	945	21,7	-28,5
Saint-Pierre	35	90	38,9	10	80	12,5	-67,9
Joliette	1 175	5 215	22,5	1 125	5 355	21,0	-6,8
Saint-Thomas	235	855	27,5	185	900	20,6	-25,2
Notre-Dame-des-Prairies	660	2 485	26,6	535	2 490	21,5	-19,1
Saint-Charles-Borromée	845	3 455	24,5	570	3 335	17,1	-30,1
Saint-Ambroise-de-Kildare	280	1 060	26,4	255	1 035	24,6	-6,7
Notre-Dame-de-Lourdes	160	645	24,8	180	760	23,7	-4,5
Sainte-Mélanie	240	770	31,2	170	820	20,7	-33,5

Notes :
Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :
Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

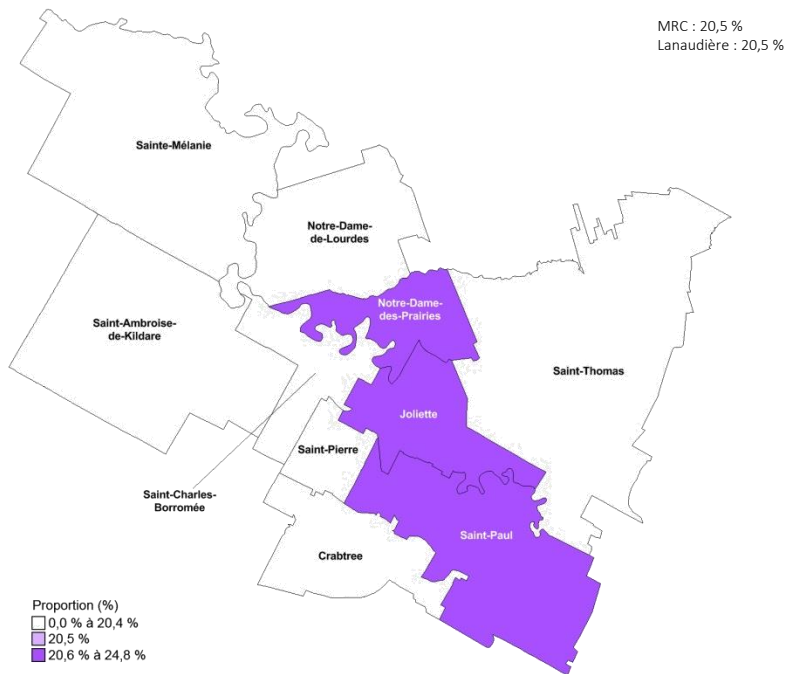
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :
Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion d'hommes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 21 % des hommes de 25-64 ans ont uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Notre-Dame-des-Prairies obtient la proportion la plus élevée d'hommes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Saint-Charles-Borromée présente la proportion la plus faible d'hommes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Entre 2006 et 2016, 8 municipalités sur 10 ont connu une baisse de leur proportion d'hommes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Hommes de 25-64 ans ayant obtenu un uniquement diplôme d'études secondaires ou l'équivalent selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	315	1 175	26,8	365	1 695	21,5	-19,7
Crabtree	200	880	22,7	195	1 025	19,0	-16,3
Saint-Pierre	20	90	22,2	0	90	0,0	-100,0
Joliette	1 060	4 545	23,3	1 060	5 080	20,9	-10,5
Saint-Thomas	195	890	21,9	165	875	18,9	-13,9
Notre-Dame-des-Prairies	535	2 205	24,3	575	2 320	24,8	2,1
Saint-Charles-Borromée	680	2 970	22,9	525	2 850	18,4	-19,5
Saint-Ambroise-de-Kildare	230	1 020	22,5	220	1 085	20,3	-10,1
Notre-Dame-de-Lourdes	135	620	21,8	145	770	18,8	-13,5
Sainte-Mélanie	150	885	16,9	160	830	19,3	13,7

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

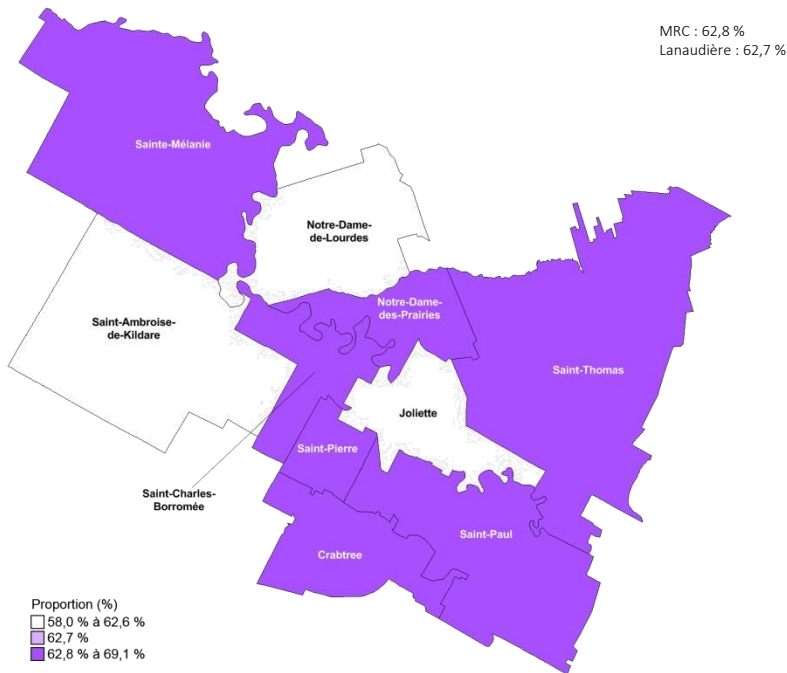
« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 63 % de la population de 25-64 ans a un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- Saint-Charles-Borromée est la municipalité avec la proportion la plus élevée de personnes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- Joliette et Notre-Dame-de-Lourdes sont les municipalités ayant les proportions les plus faibles de personnes avec un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- Entre 2006 et 2016, toutes les municipalités ont connu une hausse de leur proportion de personnes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	1 195	2 315	51,6	2 130	3 340	63,8	23,5
Crabtree	1 060	1 820	58,2	1 290	1 975	65,3	12,1
Saint-Pierre	75	180	41,7	110	170	64,7	55,3
Joliette	5 215	9 760	53,4	6 060	10 440	58,0	8,6
Saint-Thomas	1 000	1 745	57,3	1 140	1 785	63,9	11,4
Notre-Dame-des-Prairies	2 700	4 695	57,5	3 100	4 810	64,4	12,1
Saint-Charles-Borromée	4 050	6 420	63,1	4 275	6 185	69,1	9,6
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 150	2 085	55,2	1 295	2 125	60,9	10,5
Notre-Dame-de-Lourdes	595	1 265	47,0	890	1 530	58,2	23,7
Sainte-Mélanie	885	1 650	53,6	1 075	1 650	65,2	21,5

Notes :
Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :
Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

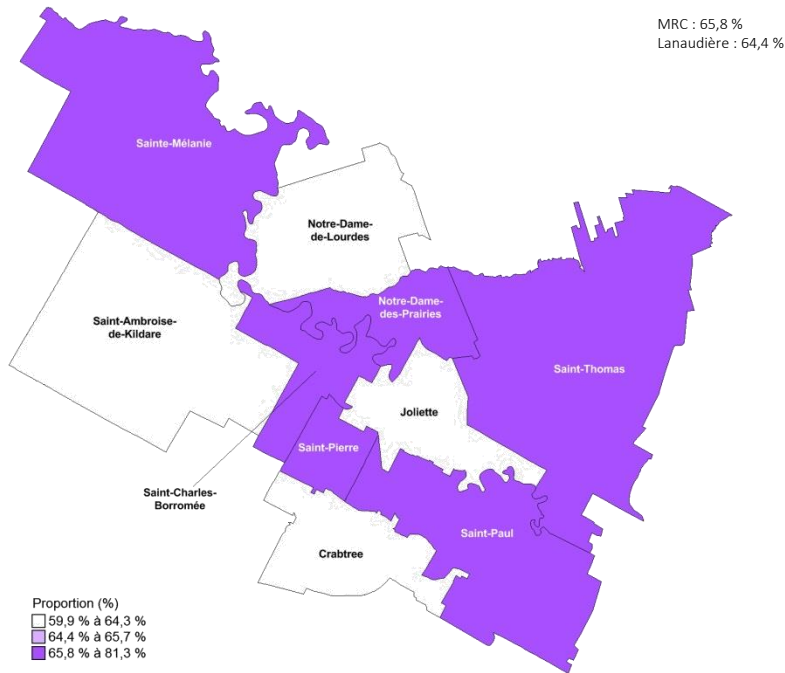
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :
Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de femmes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 66 % des femmes de 25-64 ans ont un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- Saint-Pierre est la municipalité avec la proportion la plus élevée de femmes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- Notre-Dame-de-Lourdes est la municipalité avec la proportion la plus faible de femmes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- Entre 2006 et 2016, toutes les municipalités ont connu une hausse de leur proportion de femmes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Femmes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	570	1 130	50,4	1 110	1 645	67,5	33,8
Crabtree	510	940	54,3	600	945	63,5	17,0
Saint-Pierre	45	90	50,0	65	80	81,3	62,5
Joliette	2 885	5 215	55,3	3 295	5 355	61,5	11,2
Saint-Thomas	490	855	57,3	610	900	67,8	18,3
Notre-Dame-des-Prairies	1 410	2 485	56,7	1 680	2 490	67,5	18,9
Saint-Charles-Borromée	2 100	3 455	60,8	2 410	3 335	72,3	18,9
Saint-Ambroise-de-Kildare	600	1 060	56,6	665	1 035	64,3	13,5
Notre-Dame-de-Lourdes	300	645	46,5	455	760	59,9	28,7
Sainte-Mélanie	355	770	46,1	545	820	66,5	44,2

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

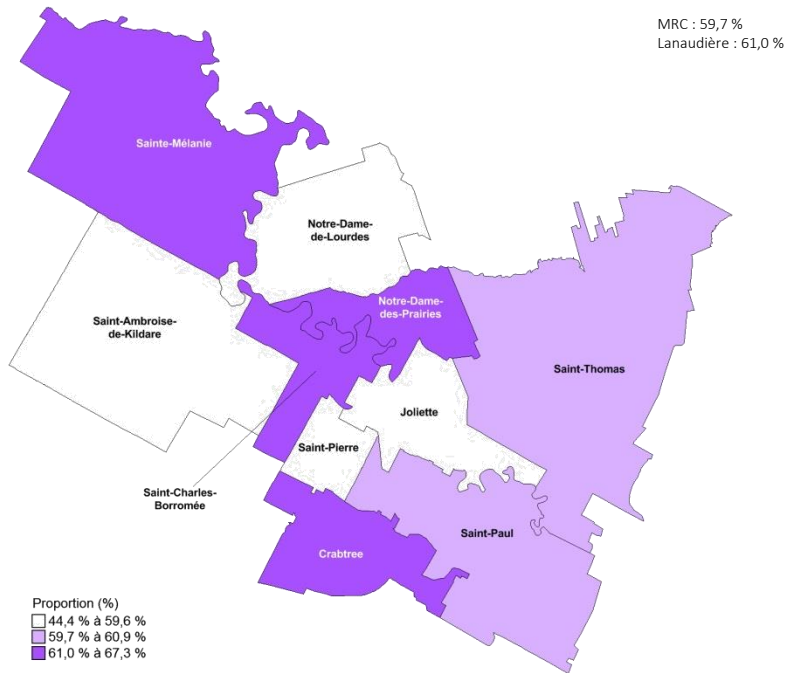
« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion d'hommes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 60 % des hommes de 25-64 ans ont un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- Crabtree est la municipalité ayant la proportion la plus élevée d'hommes avec un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- Saint-Pierre est la municipalité avec la proportion la plus faible d'hommes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.
- Entre 2006 et 2016, l'ensemble des municipalités ont connu une hausse de leur proportion d'hommes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Hommes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires selon la municipalité, 2006 et 2016 (N, % et variation de la proportion)

	2006			2016			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	615	1 175	52,3	1 020	1 695	60,2	15,0
Crabtree	540	880	61,4	690	1 025	67,3	9,7
Saint-Pierre	25	90	27,8	40	90	44,4	60,0
Joliette	2 335	4 545	51,4	2 765	5 080	54,4	5,9
Saint-Thomas	505	890	56,7	525	875	60,0	5,7
Notre-Dame-des-Prairies	1 295	2 205	58,7	1 425	2 320	61,4	4,6
Saint-Charles-Borromée	1 940	2 970	65,3	1 865	2 850	65,4	0,2
Saint-Ambroise-de-Kildare	560	1 020	54,9	630	1 085	58,1	5,8
Notre-Dame-de-Lourdes	305	620	49,2	435	770	56,5	14,8
Sainte-Mélanie	530	885	59,9	530	830	63,9	6,6

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensements canadiens de 2006 et 2016, Fichiers C1093_Tableau3.ivt et 98-400-X2016242.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du « niveau de scolarité ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Coup d'oeil

sur les municipalités de
la MRC Joliette

Recensement
2016



Chapitre VII

Mobilité - Transport - Travail

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Lanaudière

Auteurs

Josée Payette
Patrick Bellehumeur

Collaborateurs

Élizabeth Cadieux
Christine Garand
Louise Lemire
Geneviève Marquis

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Josée Payette

Révision

Micheline Clermont

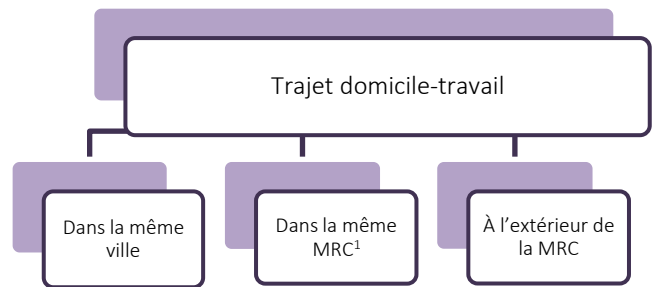
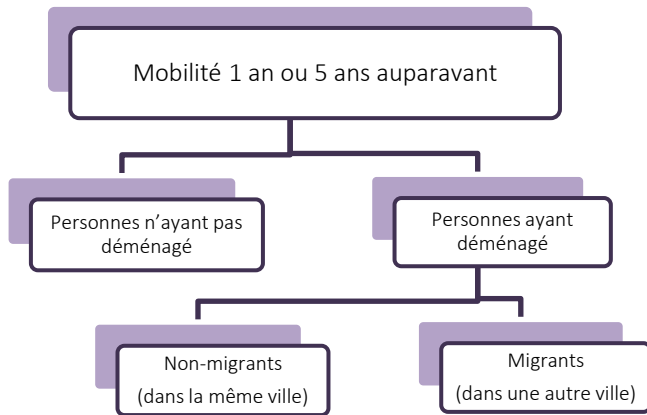
Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

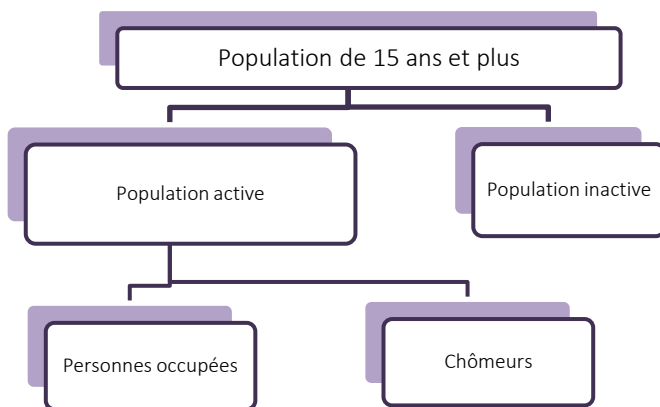
PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2016. Chapitre VII – Mobilité - Transport - Travail*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018.

Source de l'image : Pixabay

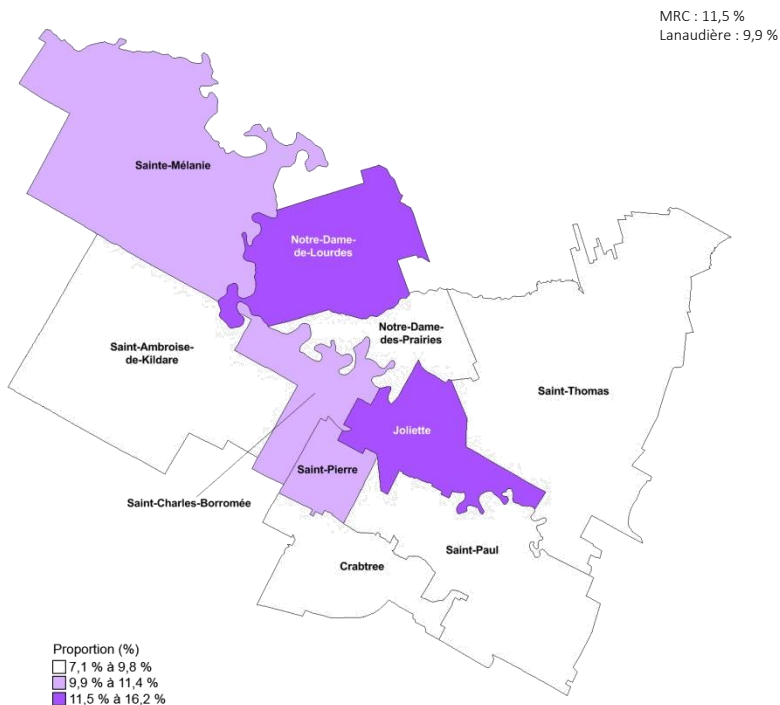
© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2018



¹ Excluant la ville de résidence



Proportion de personnes d'un an et plus dans les ménages privés ayant déménagé 1 an auparavant selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, parmi la population d'un an et plus de la MRC de Joliette, 12 % n'ont pas le même lieu de résidence qu'un an auparavant.
- Dans la MRC de Joliette, 56 % des personnes n'ayant pas le même lieu de résidence qu'un an auparavant ont déménagé dans une autre ville.
- La ville de Joliette présente la proportion la plus élevée de personnes n'ayant pas le même lieu de résidence qu'un an auparavant.
- Dans la MRC, parmi les personnes n'ayant pas le même lieu de résidence qu'un an auparavant, 43 % ont choisi de s'établir dans la ville de Joliette.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes d'un an et plus dans les ménages privés n'ayant pas le même lieu de résidence un an auparavant selon la municipalité, 2016 (N et %)

	Ayant déménagé dans la même		Ayant déménagé dans une autre ville		Ayant déménagé		Total
	N	%	N	%	N	%	N
Saint-Paul	165	2,8	370	6,4	535	9,2	5 815
Crabtree	125	3,3	205	5,4	330	8,8	3 770
Saint-Pierre	0	0,0	30	10,3	30	10,3	290
Joliette	1 755	9,2	1 345	7,0	3 100	16,2	19 170
Saint-Thomas	60	1,9	220	6,9	280	8,8	3 200
Notre-Dame-des-Prairies	270	3,0	495	5,4	765	8,4	9 100
Saint-Charles-Borromée	560	4,5	755	6,0	1 315	10,5	12 495
Saint-Ambroise-de-Kildare	85	2,2	185	4,9	270	7,1	3 780
Notre-Dame-de-Lourdes	110	4,0	230	8,4	340	12,4	2 750
Sainte-Mélanie	75	2,6	230	7,8	305	10,4	2 940

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016055.iwt.

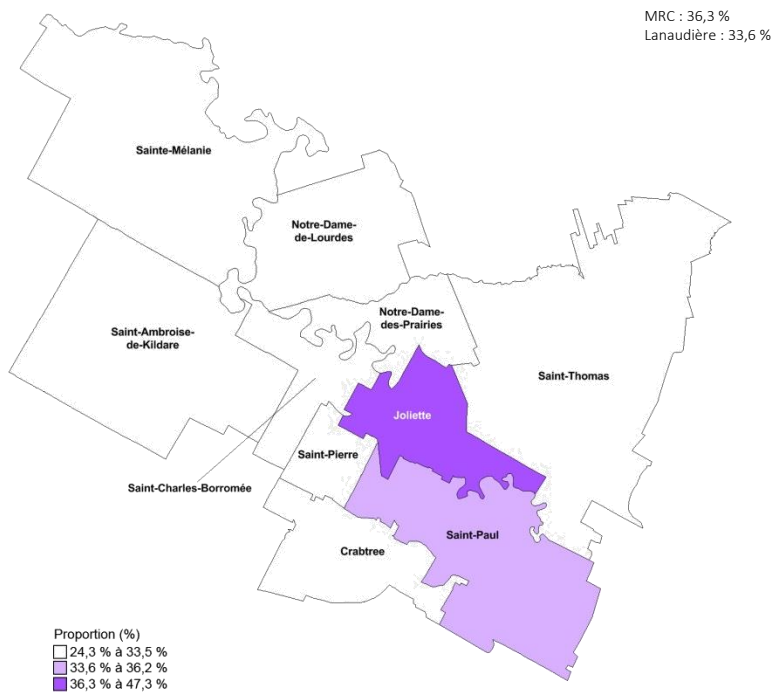
Mobilité 1 an auparavant

« Lieu de résidence 1 an auparavant » réfère au lieu habituel de résidence de la personne, soit 1 an avant la date de référence. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes de 5 ans et plus dans les ménages privés ayant déménagé 5 ans auparavant selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, parmi la population de 5 ans et plus de la MRC de Joliette, 36 % n'ont pas le même lieu de résidence que 5 ans auparavant.
- Dans la MRC, 59 % des personnes n'ayant pas le même lieu de résidence que 5 ans auparavant ont déménagé dans une autre ville.
- La ville de Joliette a la proportion la plus élevée de personnes n'ayant pas le même lieu de résidence que 5 ans auparavant.
- Dans la MRC, parmi les personnes n'ayant pas le même lieu de résidence que 5 ans auparavant, 40 % ont choisi de s'établir dans la ville de Joliette.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 5 ans et plus dans les ménages privés n'ayant pas le même lieu de résidence 5 ans auparavant selon la municipalité, 2016 (N et %)

	Ayant déménagé dans la même		Ayant déménagé dans une autre ville		Ayant déménagé		Total
	N	%	N	%	N	%	N
Saint-Paul	475	8,6	1 415	25,8	1 890	34,4	5 495
Crabtree	425	11,9	660	18,5	1 085	30,4	3 565
Saint-Pierre	10	3,7	60	22,2	70	25,9	270
Joliette	4 060	22,1	4 630	25,2	8 690	47,3	18 355
Saint-Thomas	220	7,2	650	21,2	870	28,3	3 070
Notre-Dame-des-Prairies	1 280	14,5	1 575	17,9	2 855	32,4	8 805
Saint-Charles-Borromée	1 835	15,3	2 030	16,9	3 865	32,1	12 030
Saint-Ambroise-de-Kildare	220	6,1	650	18,1	870	24,3	3 585
Notre-Dame-de-Lourdes	235	9,1	625	24,3	860	33,5	2 570
Sainte-Mélanie	230	8,3	680	24,4	910	32,7	2 785

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016055.iwt.

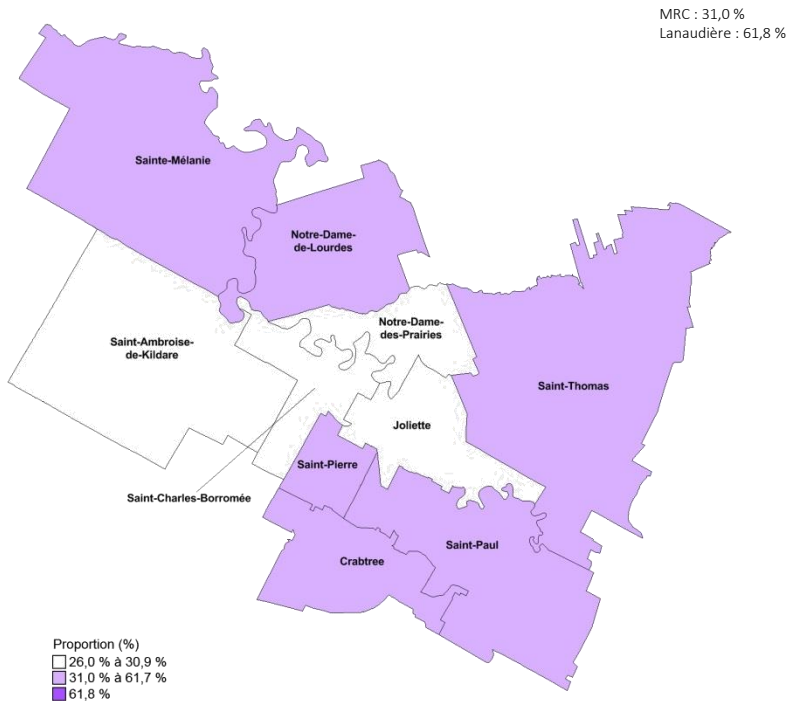
Mobilité 5 ans auparavant

« Lieu de résidence 5 ans auparavant » réfère au lieu habituel de résidence de la personne, soit 5 ans avant la date de référence. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés
ayant un lieu habituel de travail à l'extérieur de la MRC
selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, parmi les personnes actives occupées de 15 ans et plus habitant la MRC de Joliette, 31 % travaillent à l'extérieur de leur MRC.
- 49 % des résidents de la ville de Joliette travaillent dans leur ville de résidence.
- Notre-Dame-de-Lourdes est la municipalité où est notée la plus forte proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus travaillant à l'extérieur de la MRC.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Destination du trajet domicile-travail des personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail selon la municipalité, 2016 (N et %)

	Dans la même ville		Dans la même MRC ¹		À l'extérieur de la MRC		Total
	N	%	N	%	N	%	N
Saint-Paul	305	12,1	1 260	49,9	960	38,0	2 525
Crabtree	270	18,9	640	44,8	515	36,0	1 430
Saint-Pierre	0	0,0	50	62,5	30	37,5	80
Joliette	3 410	48,7	1 505	21,5	2 090	29,8	7 005
Saint-Thomas	200	14,7	680	49,8	485	35,5	1 365
Notre-Dame-des-Prairies	520	14,0	2 200	59,2	1 000	26,9	3 715
Saint-Charles-Borromée	1 365	27,8	2 280	46,4	1 275	26,0	4 910
Saint-Ambroise-de-Kildare	245	14,6	960	57,1	480	28,6	1 680
Notre-Dame-de-Lourdes	70	6,0	605	52,2	495	42,7	1 160
Sainte-Mélanie	170	13,5	605	48,2	475	37,8	1 255

¹ excluant la ville de résidence

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016055.ivt.

Destination du trajet domicile-travail

« Indique si une personne effectue ou non le déplacement jusqu'à une autre municipalité, une autre MRC ou une autre province ou territoire. Le trajet domicile-travail désigne le déplacement d'une personne entre son lieu de domicile et son lieu habituel de travail. »

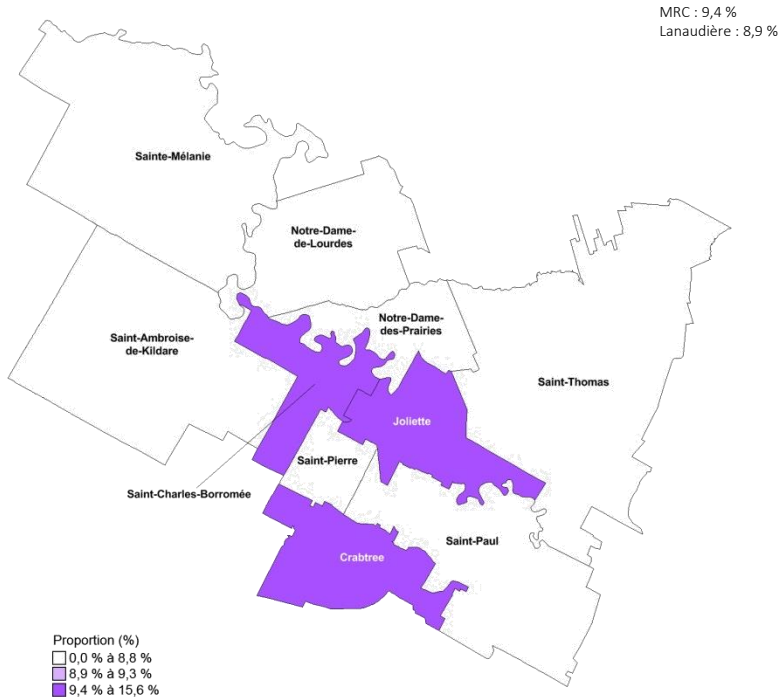
Population active occupée

« Personnes âgées de 15 ans et plus, dans les ménages privés, qui ont travaillé à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2015 et qui ont déclaré avoir un lieu habituel de travail. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe et dont le principal mode de transport pour le trajet domicile-travail est autre que l'auto, le camion ou la fourgonnette selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 9,4 % des personnes actives occupées de 15 ans et plus utilisent un transport autre que l'auto, le camion ou la fourgonnette pour aller travailler.

- Joliette fait partie des municipalités où la proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus utilisant un transport autre que l'auto, le camion ou la fourgonnette pour aller au travail est la plus élevée.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Principal mode de transport pour le trajet domicile-travail des personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe selon la municipalité, 2016 (N et %)

	Auto, camion, fourgonnette		Autres		Total
	N	%	N	%	N
Saint-Paul	2 760	96,5	100	3,5	2 860
Crabtree	1 405	88,4	180	11,3	1 590
Saint-Pierre	95	100,0	0	0,0	95
Joliette	6 415	84,4	1 190	15,6	7 605
Saint-Thomas	1 415	93,1	105	6,9	1 520
Notre-Dame-des-Prairies	3 840	93,4	265	6,4	4 110
Saint-Charles-Borromée	4 710	89,7	535	10,2	5 250
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 770	94,9	95	5,1	1 865
Notre-Dame-de-Lourdes	1 240	96,9	40	3,1	1 280
Sainte-Mélanie	1 320	95,3	70	5,1	1 385

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis. Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-400-X2016334.1v1.

Principal mode de transport pour la navette

« Moyen de transport principal utilisé par une personne pour se déplacer entre son domicile et son lieu de travail. »

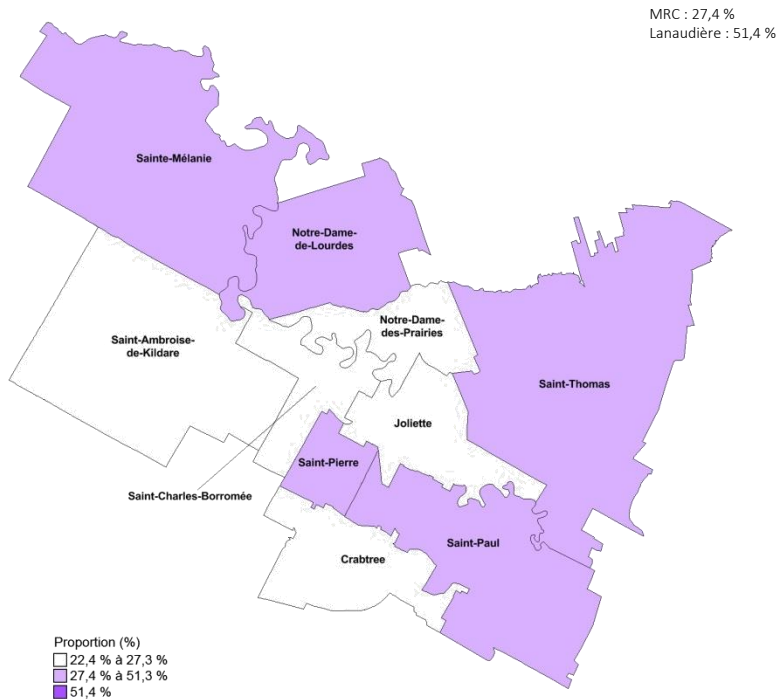
Population active occupée

« Personnes âgées de 15 ans et plus, dans les ménages privés, qui ont travaillé à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2015 et qui ont déclaré avoir un lieu habituel de travail. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail et dont la distance parcourue pour le trajet domicile-travail est égale ou supérieure à 15 kilomètres selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, 27 % des personnes actives occupées de 15 ans et plus parcourent au moins 15 kilomètres pour aller travailler.
- Sainte-Mélanie fait partie des municipalités où la proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus faisant au moins 15 kilomètres pour aller travailler est la plus élevée.
- Saint-Charles-Borromée est parmi les municipalités où la proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus faisant moins de 15 kilomètres pour aller travailler est la plus élevée.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Distance parcourue du domicile au travail de personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail selon la municipalité, 2016 (N et %)

	Inférieure à 15 kilomètres		Égale ou supérieure à 15 kilomètres		Total
	N	%	N	%	N
Saint-Paul	1 635	64,9	885	35,1	2 520
Crabtree	1 050	73,4	385	26,9	1 430
Saint-Pierre	65	81,3	35	43,8	80
Joliette	5 075	72,5	1 910	27,3	7 000
Saint-Thomas	970	70,8	400	29,2	1 370
Notre-Dame-des-Prairies	2 860	77,0	865	23,3	3 715
Saint-Charles-Borromée	3 810	77,6	1 100	22,4	4 910
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 270	75,6	405	24,1	1 680
Notre-Dame-de-Lourdes	810	69,5	360	30,9	1 165
Sainte-Mélanie	720	57,4	535	42,6	1 255

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-400-X2016328.iwt.

Distance du domicile au travail

« Désigne la distance en ligne droite, en kilomètres, entre le domicile d'une personne et son lieu habituel de travail. »

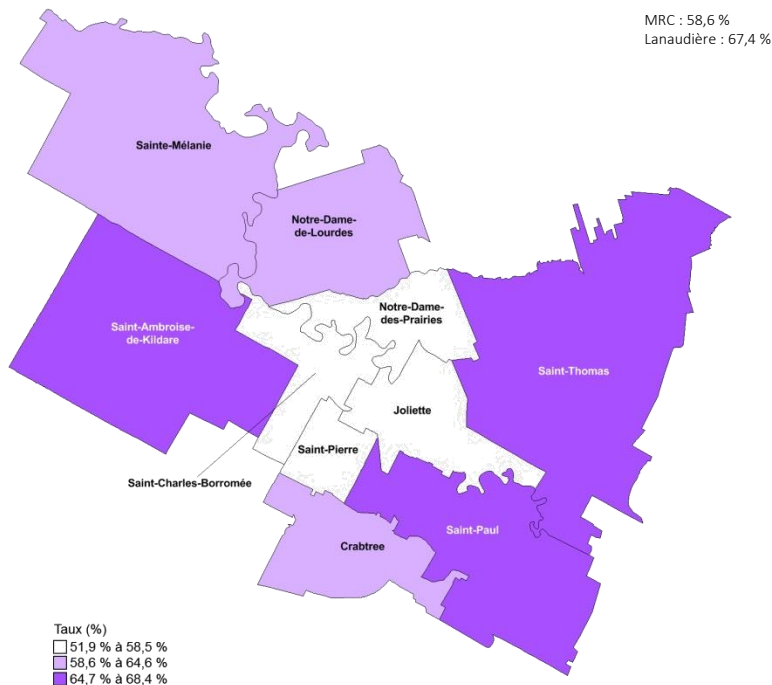
Population active occupée

« Personnes âgées de 15 ans et plus, dans les ménages privés, qui ont travaillé à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2015 et qui ont déclaré avoir un lieu habituel de travail. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

Taux d'activité des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la municipalité, 2016 (%)



- En 2016, dans la MRC de Joliette, le taux d'activité des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés atteint 59 %, tandis que le taux d'emploi est de 54 % et celui du chômage est de 7,1 %.
- Saint-Paul et Saint-Ambroise-de-Kildare se démarquent par les taux d'activité et d'emploi les plus élevés de la MRC.
- Saint-Pierre présente les taux d'activité et d'emploi les plus faibles de la MRC.
- Saint-Ambroise-de-Kildare se démarque par le taux de chômage le plus faible de la MRC.
- Saint-Pierre et la municipalité de Joliette ont les taux de chômage les plus élevés de la MRC.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Population de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la situation d'activité et la municipalité, 2016 (N et %)

	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
	%	%	%
Saint-Paul	68,4	65,4	4,5
Crabtree	59,9	54,9	8,1
Saint-Pierre	51,9	48,1	11,1
Joliette	54,1	48,2	10,8
Saint-Thomas	65,8	62,8	4,6
Notre-Dame-des-Prairies	58,1	54,8	5,7
Saint-Charles-Borromée	54,8	51,0	7,0
Saint-Ambroise-de-Kildare	68,3	65,4	4,0
Notre-Dame-de-Lourdes	63,3	60,4	4,9
Sainte-Mélanie	64,0	61,4	4,4

Notes :

Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC sont présentées dans le document *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière*. Elles peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source :

Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-400-X2016055.ivt.

Taux d'activité

« Pourcentage de la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2016 par rapport aux personnes âgées de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2016, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2016. »

Source :

Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, no 98-301-X au catalogue, août 2017.

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec

